

## Annexes

GreenTi.

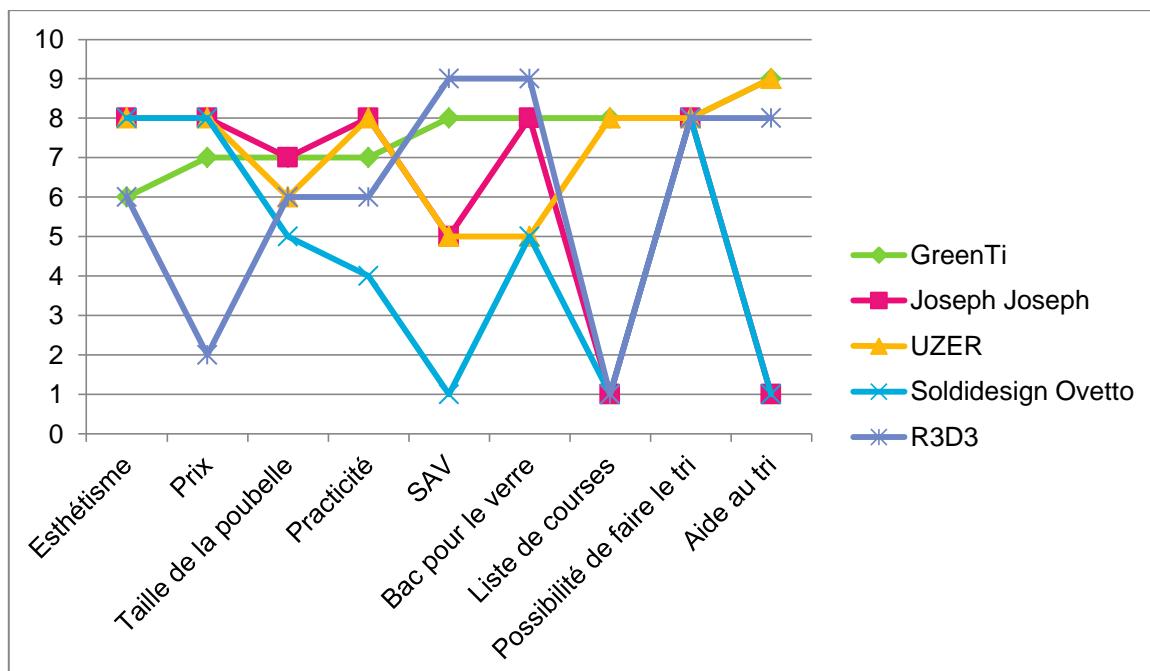
## ANNEXE N°1 : BUSINESS MODEL CANVAS

PARTENAIRES CLÉS	ACTIVITÉS CLÉS	PROPOSITION DE VALEUR	RELATIONS CLIENT	SEGMENTS DE CLIENTÈLE
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plateforme de crowdfunding (Nationale)</li> <li>➤</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication et commercialisation</li> <li>- Gestion logistique et contrôle qualité</li> <li>- Developpement de R&amp;D</li> <li>- Collecte data</li> </ul> <p>RESSOURCES CLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stock de poubelle</li> <li>- Site internet</li> <li>- Serveur de stockage de donnée</li> <li>- Chargé de communication et commercialisation</li> <li>- Développeur de l'application</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poubelle connectée</li> <li>Choix du distributeur de livraison</li> <li>Haut de gamme</li> <li>Practicité du produit</li> <li>Suivi des informations concernant le ramassage de poubelle + indication de poubelle en verre à proximité de chez soi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assistance par téléphone</li> <li>Frais de port offert</li> </ul> <p>CANAUX DE VENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>crowdfunding, Presse , réseau sociaux</li> <li>Vente en ligne</li> <li>Service de livraison</li> <li>SAV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Famille vivant en maison</li> <li>➤ Personne de 35 - 60 ans aimant cuisine</li> </ul>
STRUCTURE DE COÛTS		FLUX DE REVENUS	CANAUX DE VENTE	€
<ul style="list-style-type: none"> <li>Serveurs</li> <li>Coût de fabrication</li> <li>Coût de livraison</li> <li>Communication(en dehors du crowdfunding)</li> <li>Salaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La vente de poubelle</li> <li>La vente de donnée collectée</li> <li>Revenue publicitaire</li> </ul>		€

Issu de «Business Model Generation» de Osterwalder & Pigneur

© ANLE

## STRATEGIE CANVAS

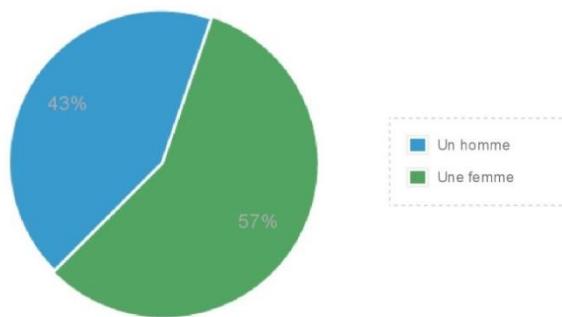


## ANNEXE N°2 : ETUDE DE MARCHE

### RESULTATS DES QUESTIONNAIRES

#### Question 1 : Vous êtes ?

Answered: 96 Skipped: 56

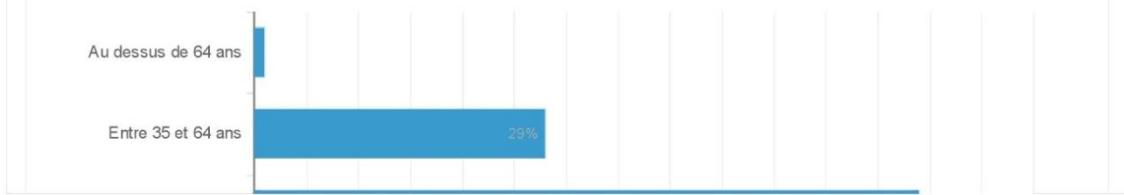


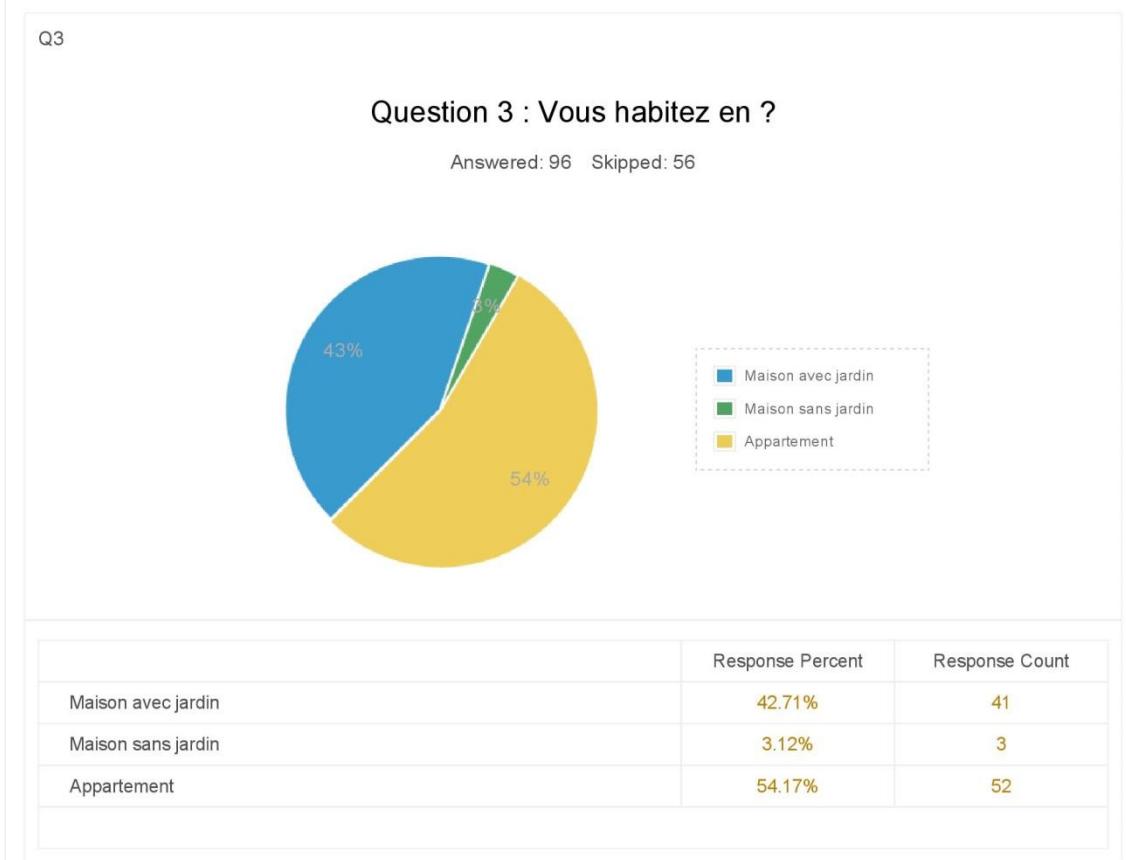
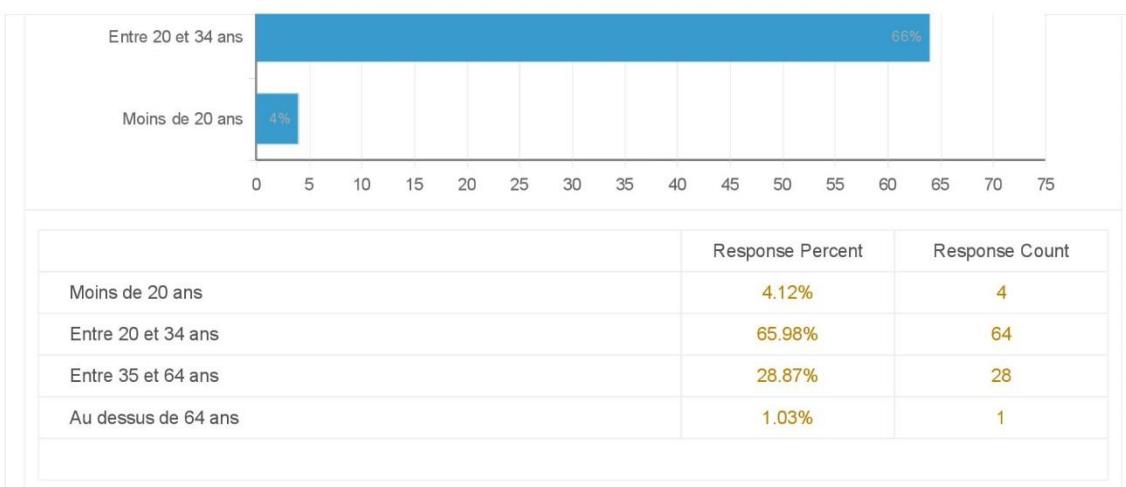
	Response Percent	Response Count
Un homme	42.71%	41
Une femme	57.29%	55

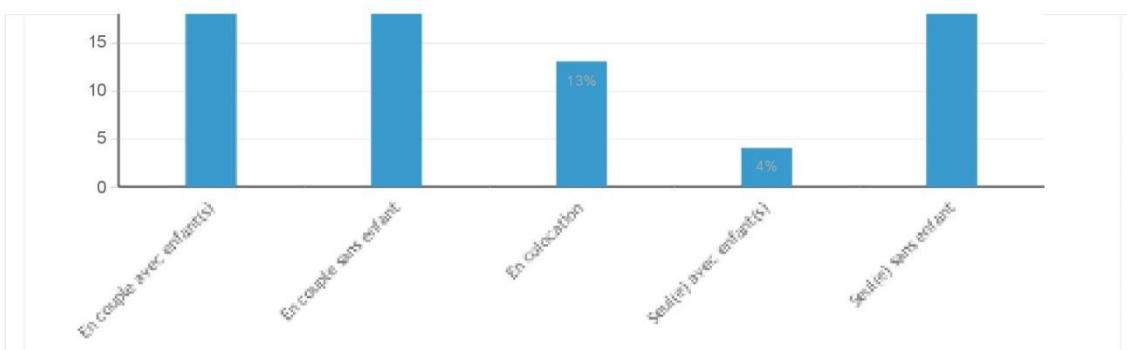
Q2

#### Question 2 : Vous avez?

Answered: 97 Skipped: 55



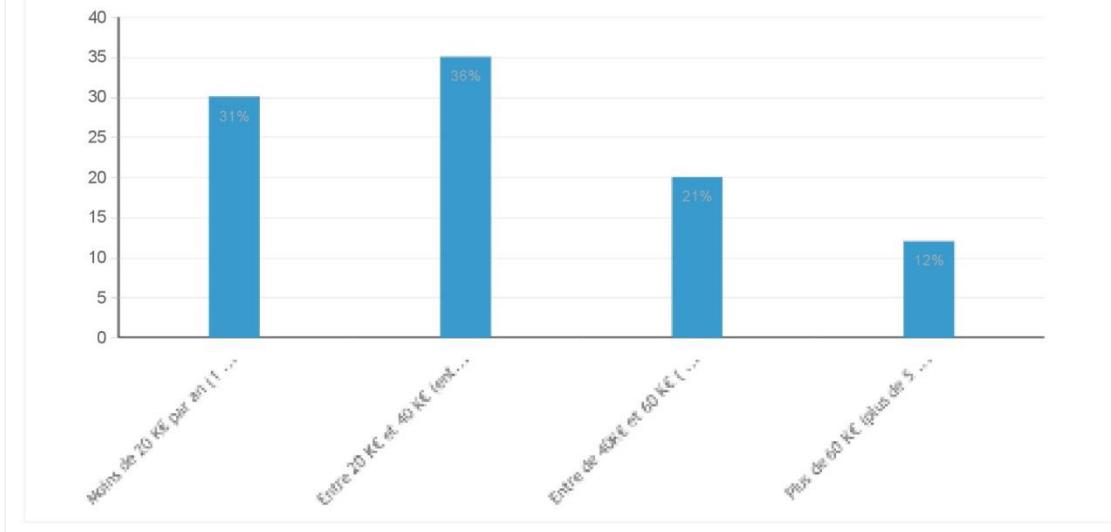




Q5

### Question 5 : Votre foyer gagne en moyenne par an ?

Answered: 97 Skipped: 55

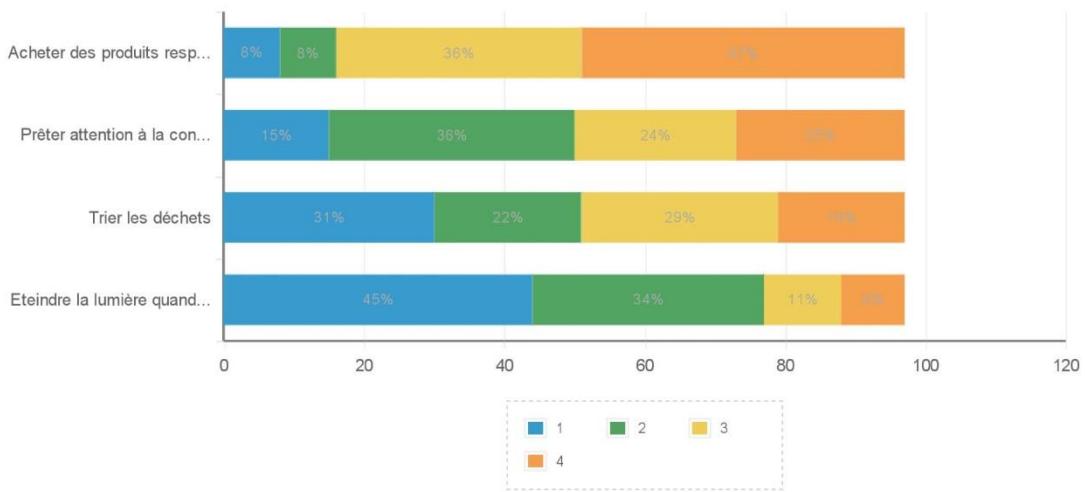


Q6

## Partie 2 : Détermination de la sensibilité et des attitudes vis-à-vis du tri des déchets

Question 1 : Classez par ordre d'importance les gestes suivants  
 (1 régulier, 2 occasionnel, 3 quand j'y pense, 4 jamais) :

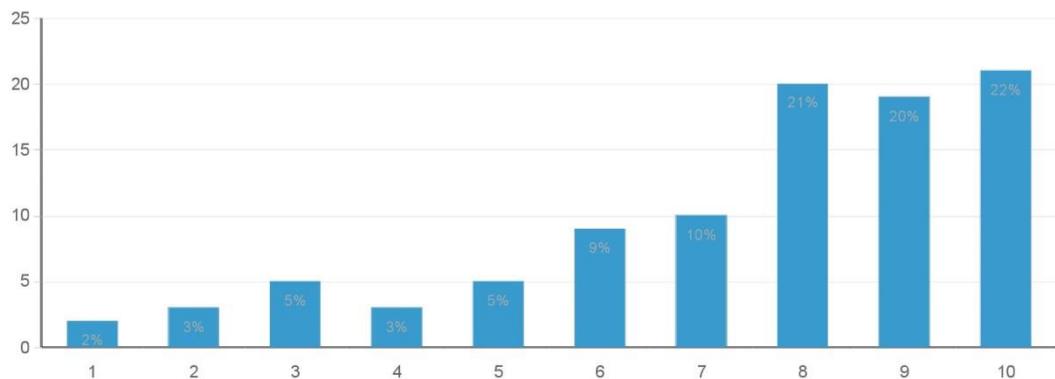
Answered: 97 Skipped: 55



Q7

Question 2 : Sur une échelle de 1 (jamais) à 10 (systématiquement), vous triez vos déchets:

Answered: 97 Skipped: 55

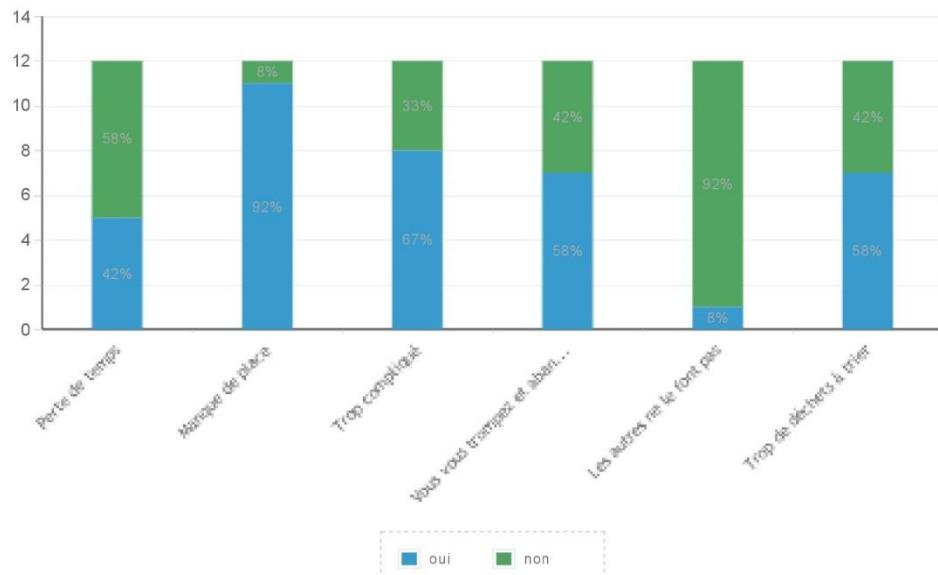


	Response Percent	Response Count
1	2.06%	2
2	3.09%	3
3	5.15%	5
4	3.09%	3
5	5.15%	5

Q8

### Question 3.1 : Vous ne triez pas régulièrement vos déchets car :

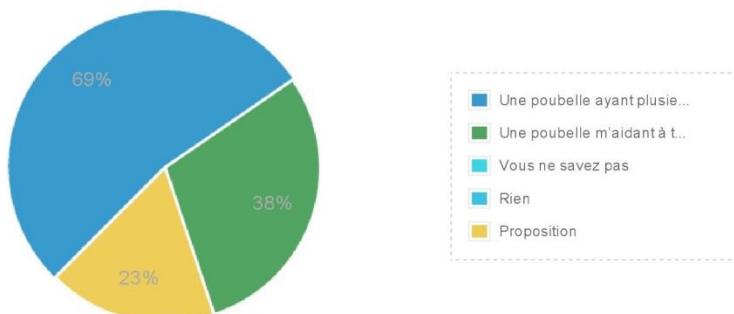
Answered: 12 Skipped: 140



### Question 4.1 : Qu'est ce qui vous inciterait à mieux trier ?

(Plusieurs réponses sont possibles)

Answered: 13 Skipped: 139

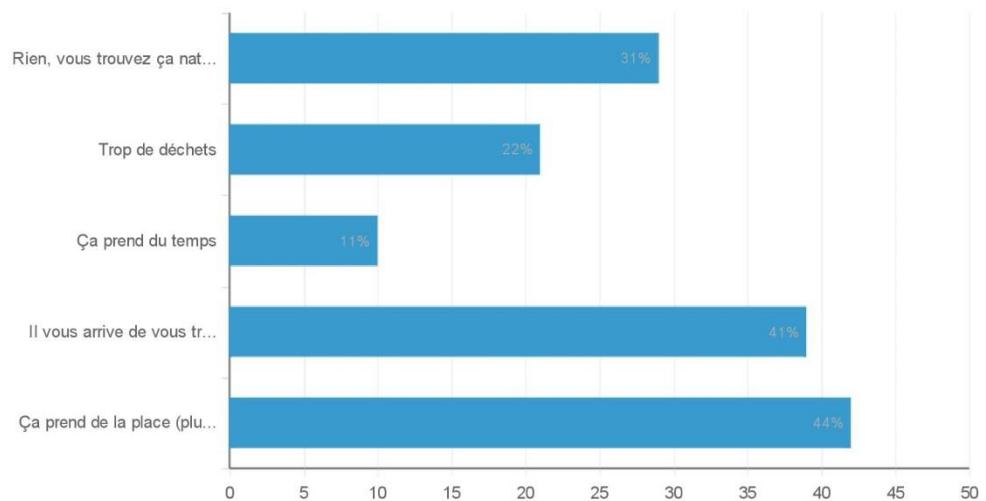


	Response Percent	Response Count
Une poubelle ayant plusieurs bacs	69.23%	9
Une poubelle m'aident à trier de manière plus régulière (logo, détection des produits,...)	38.46%	5
Vous ne savez pas	0.0%	0
Rien	0.0%	0

Q10

**Question 3.2 : Vous triez régulièrement vos déchets, donnez un ou plusieurs inconvénients :**

Answered: 95 Skipped: 57

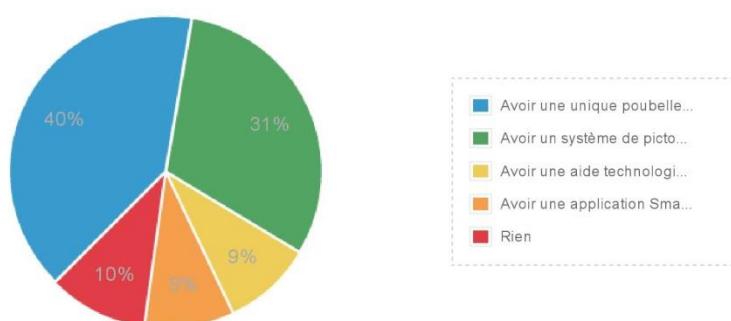


	Response Percent	Response Count
Ça prend de la place (plusieurs poubelles sont nécessaires)	44.21%	42
Il vous arrive de vous tromper	41.05%	39
Ça prend du temps	10.53%	10
Trop de déchets	22.11%	21
Rien, vous trouvez ça naturel	30.53%	29

Q11

**Question 4.2 : Selon vous, quelle serait la solution la plus efficace pour améliorer la régularité du tri :**

Answered: 97 Skipped: 55

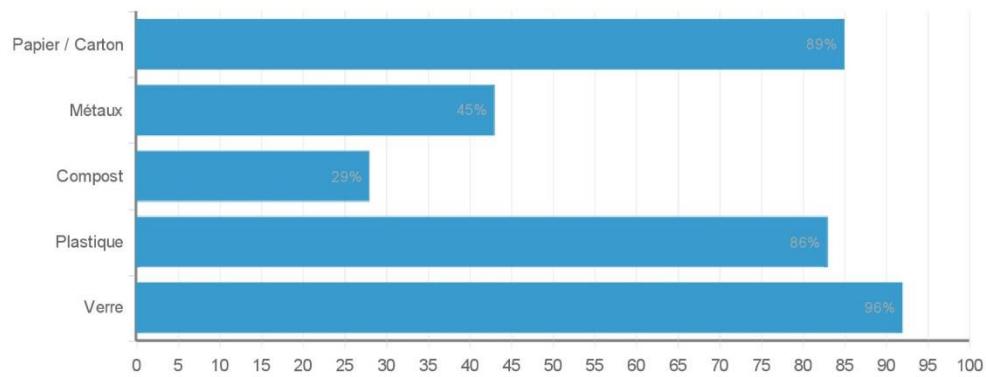


	Response Percent	Response Count
Avoir une unique poubelle avec différents bacs	40.21%	39
Avoir un système de pictogrammes et de couleurs	30.93%	30
Avoir une aide technologique sur la poubelle (commande vocale, détection de déchets...)	9.28%	9
Avoir une application Smartphone qui guide mon tri (évolution de ma quantité de déchets triés, représentation de ce qu'a pu devenir mon tri...)	9.28%	9
Rien	10.31%	10

Q12

**Question 5 : Parmi les catégories de déchets suivantes, lesquelles triez-vous ?  
(Plusieurs réponses possibles)**

Answered: 96 Skipped: 56



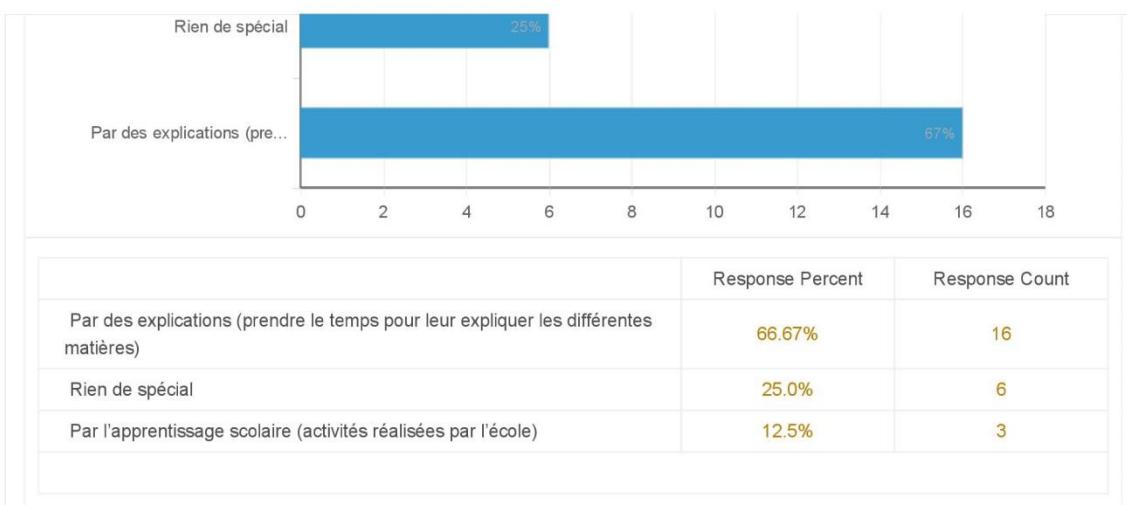
	Response Percent	Response Count
Verre	95.83%	92
Plastique	86.46%	83
Compost	29.17%	28
Métaux	44.79%	43
Papier / Carton	88.54%	85

Q13

**Question 6 : Comment votre (vos) enfant(s) a (ont) t-il appris à trier ?**

Answered: 24 Skipped: 128

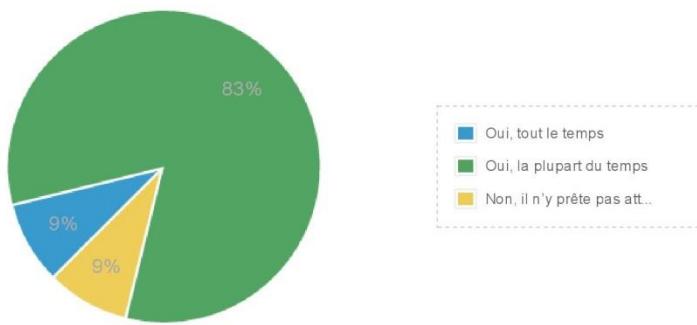




Q14

### Question 7 : Votre (vos) enfant(s) respecte(nt)-t-il(s) le tri ?

Answered: 23 Skipped: 129

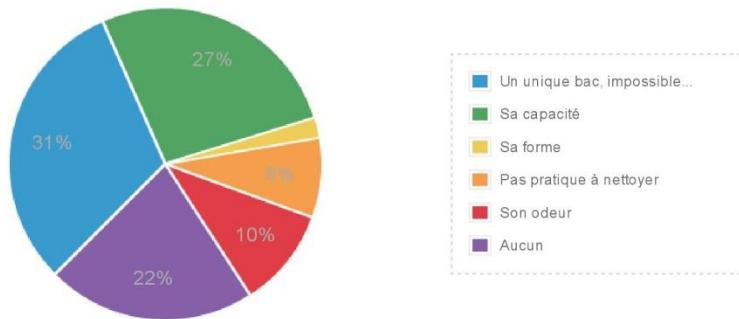


	Response Percent	Response Count
Oui, tout le temps	8.7%	2
Oui, la plupart du temps	82.61%	19
Non, il n'y prête pas attention	8.7%	2

Q16

## Question 2 : Quelle est l'inconvénient de votre poubelle ?

Answered: 97 Skipped: 55



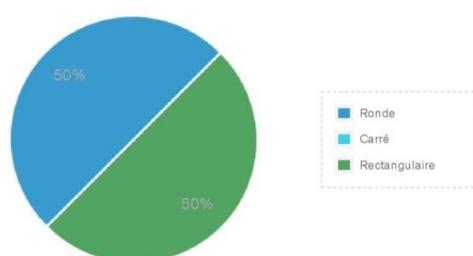
	Response Percent	Response Count
Un unique bac, impossible de trier plusieurs catégories dans la même poubelle	30.93%	30
Sa capacité	26.8%	26

Sa forme	2.06%	2
Pas pratique à nettoyer	8.25%	8
Son odeur	10.31%	10
Aucun	21.65%	21

Q17

## Question 2.1 : Quelle est la forme de votre poubelle ?

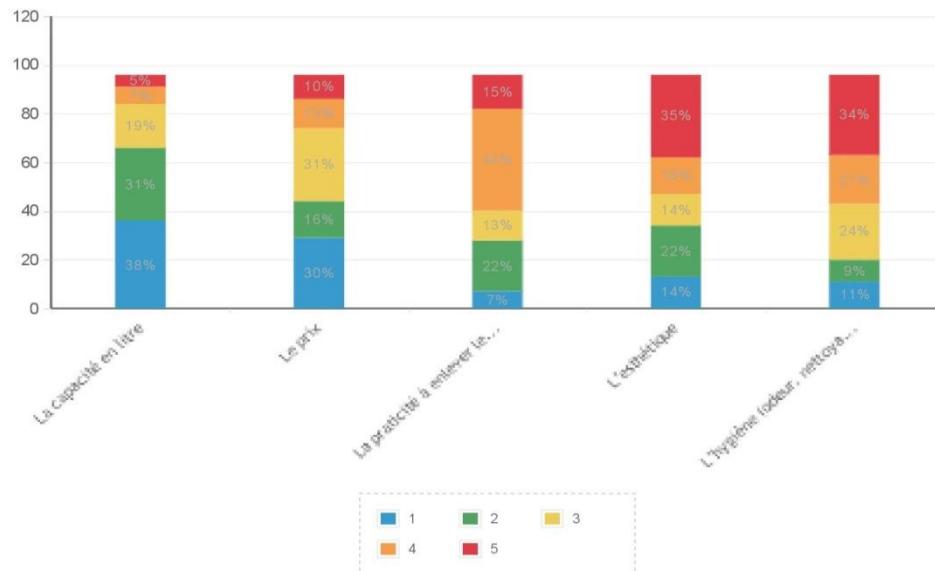
Answered: 2 Skipped: 150



	Response Percent	Response Count
Ronde	50.0%	1
Carré	0.0%	0
Rectangulaire	50.0%	1

Question 3 : Lorsque vous achetez une poubelle, vous prêtez attention à :  
 Classez par ordre d'importance (1 prioritaire ; 4 pas d'importance)

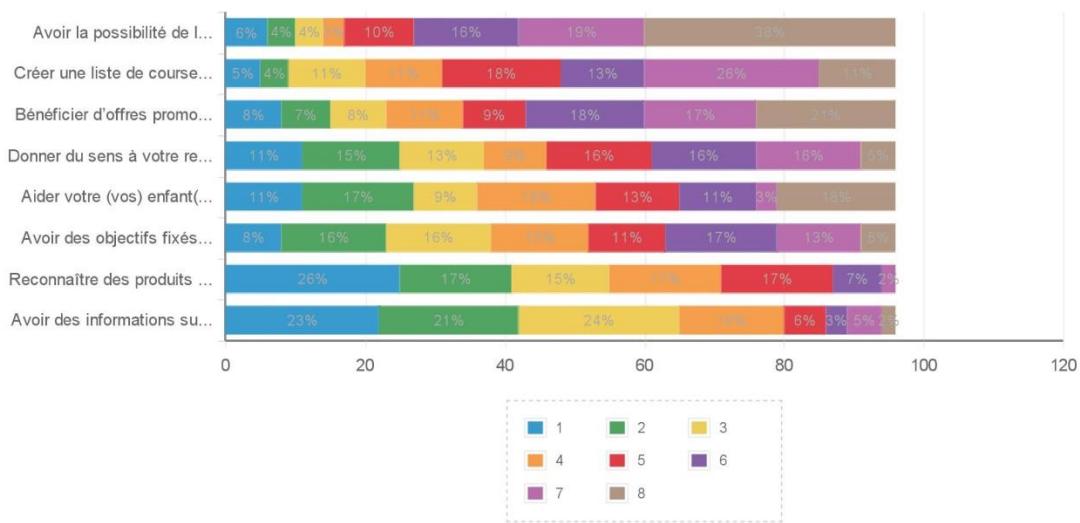
Answered: 96 Skipped: 56



Notre projet est de créer un objet qui permettra de sensibiliser/accompagner au tri sélectif en fonction de la composition des différents produits. Nous souhaiterions intégrer des fonctionnalités afin d'améliorer notre offre.

Question 4 : Quelles sont la (es) fonctionnalité(s) que vous jugez utiles pour une poubelle intelligente ? Classez par ordre d'importance (1 plus important ; 8 moins important)

Answered: 96 Skipped: 56



	1	2	3	Score	Rank	Response Count
Avoir des informations sur les quantités de déchets que vous jetez	22.92% (22)	20.83% (20)	23.96% (23)	5.98	1	96
Reconnaître des produits pour guider le tri et améliorer la régularité du tri	26.04% (25)	16.67% (16)	14.58% (14)	5.89	2	96
Avoir des objectifs fixés par la poubelle pour réduire des déchets	8.33% (8)	15.62% (15)	15.62% (15)	4.69	3	96
Aider votre (vos) enfant(s) à apprendre à faire le tri	11.46% (11)	16.67% (16)	9.38% (9)	4.61	4	96
Donner du sens à votre recyclage (information, utilisation des déchets)	11.46% (11)	14.58% (14)	12.5% (12)	4.61	5	96
Bénéficier d'offres promotionnelles sur les déchets que vous jetez	8.33% (8)	7.29% (7)	8.33% (8)	3.7	6	96
Créer une liste de course grâce à la reconnaissance des produits	5.21% (5)	4.17% (4)	11.46% (11)	3.69	7	96
Avoir la possibilité de lui parler lorsque vous ne savez pas dans quel bac jetez votre produit	6.25% (6)	4.17% (4)	4.17% (4)	2.83	8	96

Question 6 : Vers quel type de magasin vous dirigez-vous pour acheter votre poubelle ?

Answered: 88 Skipped: 64

- 1 . carrefour
- 2 . grand surface
- 3 . Leroy merlin
- 4 . Magasin de décoration
- 5 . Électroménager
- 6 . Peu importe : IKEA, grandes surfaces classiques, GIFL...
- 7 . Supermarché ou magasin bricolage ou deco
- 8 . Grandes surfaces
- 9 . decoration
- 10 . boutique en ligne
- 11 . Bricolage
- 12 . Carrefour, Leclerc etc
- 13 . Grande surface
- 14 . Leroy Merlin, Castorama
- 15 . Leroy Merlin
- 16 . Magasin spécialisé
- 17 . ELECTROMENAGER (ex : DARTY)
- 18 . Mairie
- 19 . grandes surface
- 20 . Hyper
- 21 . supermarché
- 22 . Supermarché
- 23 . grande surface

- 24 . bricolage
- 25 . supermarché
- 26 . supermarché
- 27 . leroy merlin
- 28 . Gms
- 29 . Lecler
- 30 . Darty Boulanger But Fnac...
- 31 . centracor
- 32 . Ikea
- 33 . Magasin
- 34 . Grande distribution
- 35 . Électroménager
- 36 . ikea
- 37 . Chaîne grand magasin
- 38 . Grande distri
- 39 . -
- 40 . amazon, darty,
- 41 . grande surface
- 42 . Castorama...
- 43 . supermarché
- 44 . supermarché ou magasin de bricolage
- 45 . grande surface
- 46 . Supermarché
- 47 . boulanger ou magasins specialise
- 48 . Grandes surfaces
- 49 . Ikea
- 50 . Grandes surface, magasins de bricolage/maison, internet
- 51 . Tous
- 52 . Bricolage
- 53 . Gms
- 54 . récupération
- 55 . leroy merlin
- 56 . grande surface
- 57 . Grandes surfaces
- 58 . walmart
- 59 . Grande distribution
- 60 . Grandes Surfaces

## Questionnaire sur le tri

Completed Responses

157

Partial Responses

79

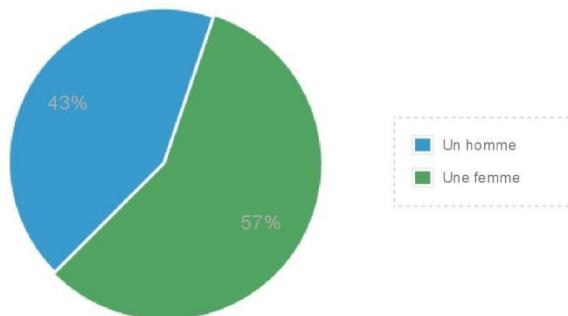
Survey Visits

31

Q1

### Question 1 : Vous êtes ?

Answered: 178 Skipped: 58

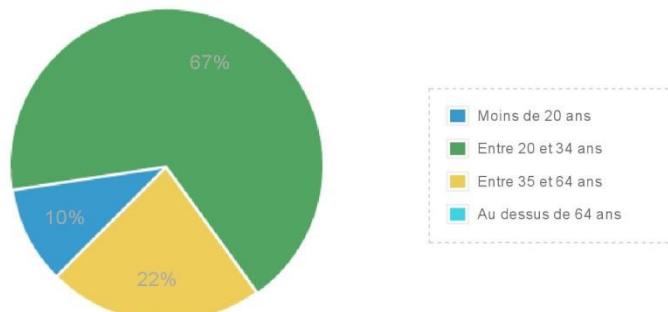


	Response Percent	Response Count
Un homme	42.7%	76
Une femme	57.3%	102

Q2

### Question 2 : Vous avez?

Answered: 178 Skipped: 58



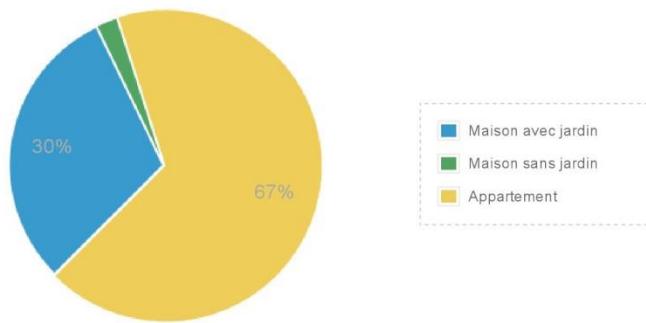
	Response Percent	Response Count
Moins de 20 ans	10.11%	18

Entre 20 et 34 ans	67.42%	120
Entre 35 et 64 ans	22.47%	40
Au dessus de 64 ans	0.0%	0

Q3

### Question 3 : Vous habitez en ?

Answered: 178 Skipped: 58

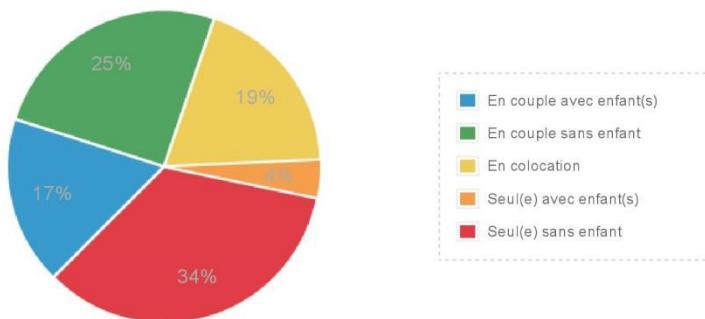


	Response Percent	Response Count
Maison avec jardin	30.34%	54
Maison sans jardin	2.25%	4
Appartement	67.42%	120

Q4

### Question 4 : Vous vivez?

Answered: 178 Skipped: 58



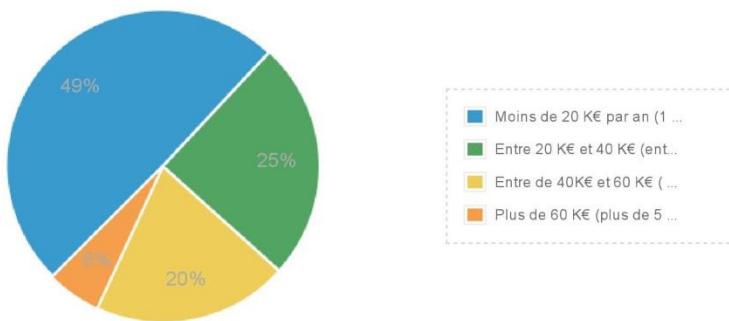
	Response Percent	Response Count
En couple avec enfant(s)	25%	44
En couple sans enfant	34%	62
En colocation	17%	31
Seul(e) avec enfant(s)	19%	34
Seul(e) sans enfant	3%	5

En couple avec enfant(s)	17.42%	31
En couple sans enfant	25.28%	45
En colocation	19.1%	34
Seul(e) avec enfant(s)	3.93%	7
Seul(e) sans enfant	34.27%	61

Q5

### Question 5 : Votre foyer gagne en moyenne par an ?

Answered: 178 Skipped: 58



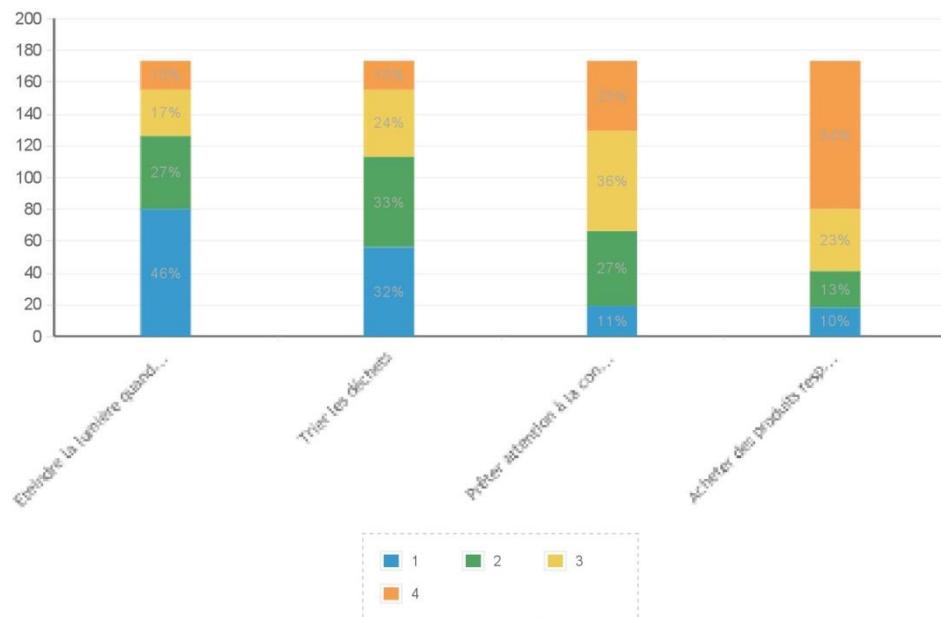
	Response Percent	Response Count
Moins de 20 K€ par an (1 600€ par mois)	49.44%	88
Entre 20 K€ et 40 K€ (entre 1 600 € et 3 300€ par mois)	24.72%	44
Entre de 40K€ et 60 K€ ( entre 3 300€ et 5 000€ par mois)	20.22%	36
Plus de 60 K€ (plus de 5 000€ par mois)	5.62%	10

Q6

## Partie 2 : Détermination de la sensibilité et des attitudes vis-à-vis du tri des déchets

**Question 1 : Classez par ordre d'importance les gestes suivants  
(1 régulier, 2 occasionnel, 3 quand j'y pense, 4 jamais) :**

Answered: 173 Skipped: 63



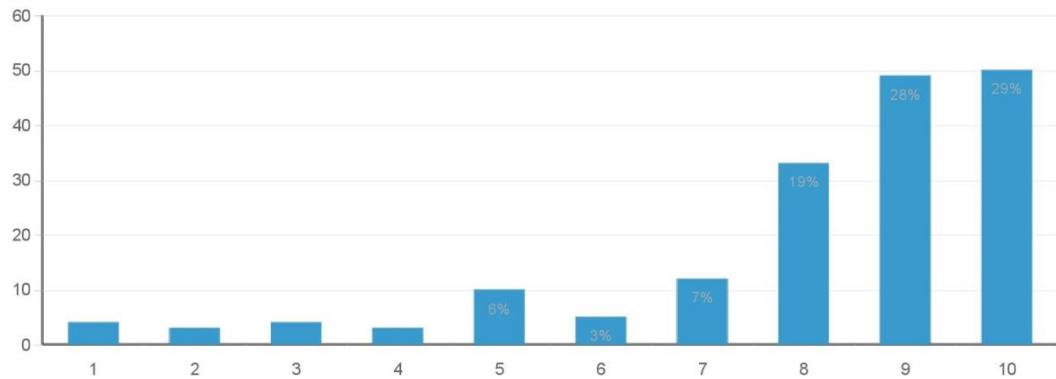
	1	2	3	4	Score	Rank	Response Count
Eteindre la lumière quand vous quittez une pièce	46.24% (80)	26.59% (46)	16.76% (29)	10.4% (18)	3.09	1	173
Trier les déchets	32.37% (56)	32.95% (57)	24.28% (42)	10.4% (18)	2.87	2	173
Prêter attention à la consommation d'eau, d'électricité et de gaz	10.98% (19)	27.17% (47)	36.42% (63)	25.43% (44)	2.24	3	173
Acheter des produits respectueux de l'environnement (bio, peu de packaging inutile, producteur locaux)	10.4% (18)	13.29% (23)	22.54% (39)	53.76% (93)	1.8	4	173

Q7

**Question 2 : Sur une échelle de 1 (jamais) à 10 (systématiquement), vous triez**

## vos déchets:

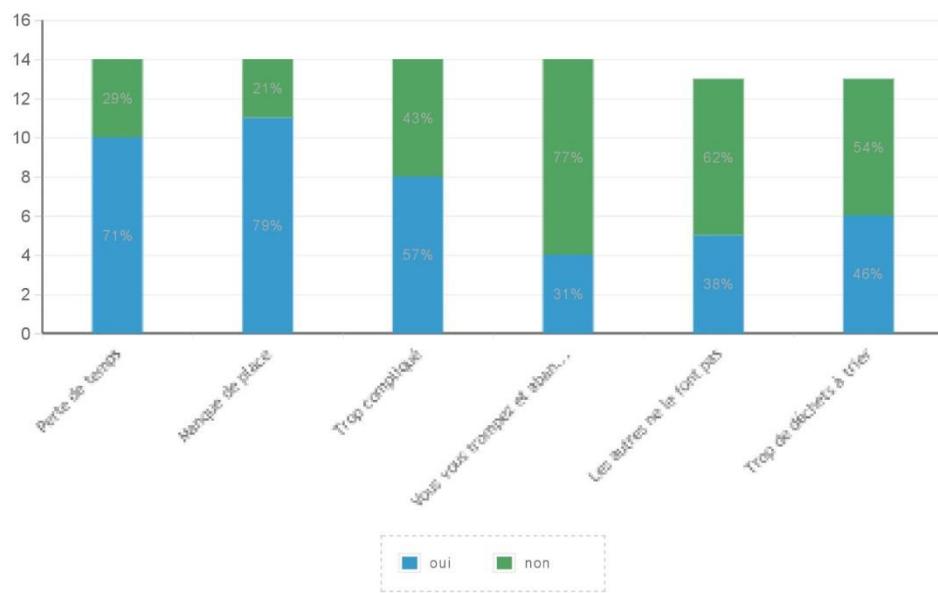
Answered: 173 Skipped: 63



Q8

Question 3.1 : Vous ne triez pas régulièrement vos déchets car :  
Répondez oui ou non à chacune de ces affirmations.

Answered: 14 Skipped: 222

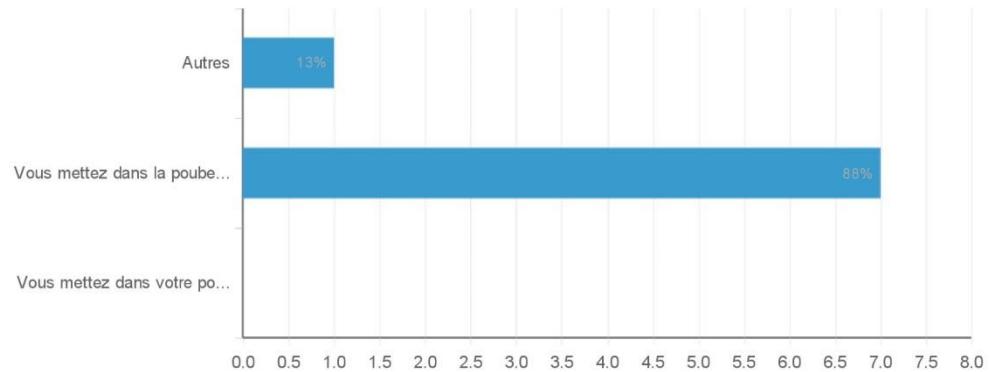


	oui	non	Response Count
Perte de temps	71.43% (10)	28.57% (4)	14
Manque de place	78.57% (11)	21.43% (3)	14
Trop compliqué	57.14% (8)	42.86% (6)	14
Vous vous trompez et abandonnez le tri jusqu'au prochain sac	30.77% (4)	76.92% (10)	13
Les autres ne le font pas	38.46% (5)	61.54% (8)	13
Trop de déchets à trier	46.15% (6)	53.85% (7)	13

Q9

**Question 4.1 : Si vous avez répondu "Oui" à "Vous vous trompez et abandonnez le tri jusqu'au prochain sac". Que faites-vous lorsque vous vous trompez ?**

Answered: 8 Skipped: 228



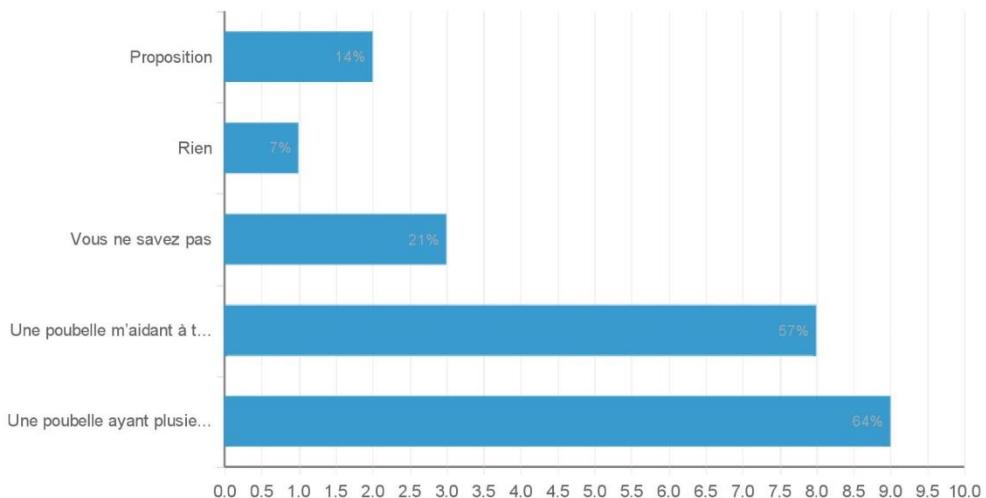
	Response Percent	Response Count
Vous mettez dans votre poubelle de tri	0.0%	0
Vous mettez dans la poubelle "tout venant"	87.5%	7
Autres	12.5%	1
1. ( Empty )		

Q10

**Question 5.1 : Qu'est ce qui vous inciterait à mieux trier ?**

(Plusieurs réponses sont possibles)

Answered: 14 Skipped: 222

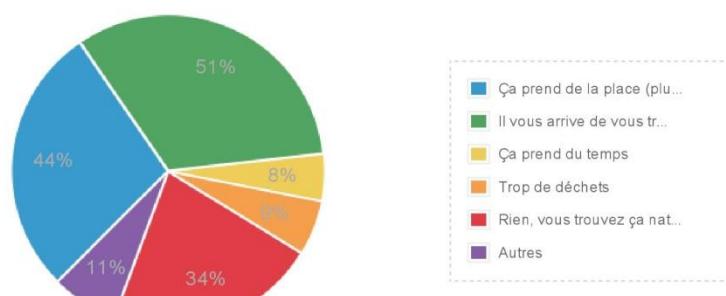


	Response Percent	Response Count
Une poubelle ayant plusieurs bacs	64.29%	9
Une poubelle m'a aidant à trier de manière plus régulière (logo, détection des produits,...)	57.14%	8
Vous ne savez pas	21.43%	3
Rien	7.14%	1
<b>Proposition</b>	<b>14.29%</b>	<b>2</b>
1. ( Empty )		
2. Une poubelle qui soit chez soi et qui possède plusieurs bacs avec des logos associés à chaque bac. Mais le problème est que ces bacs seront à mon avis trop petits (descente de poubelles trop souvent)		

Q11

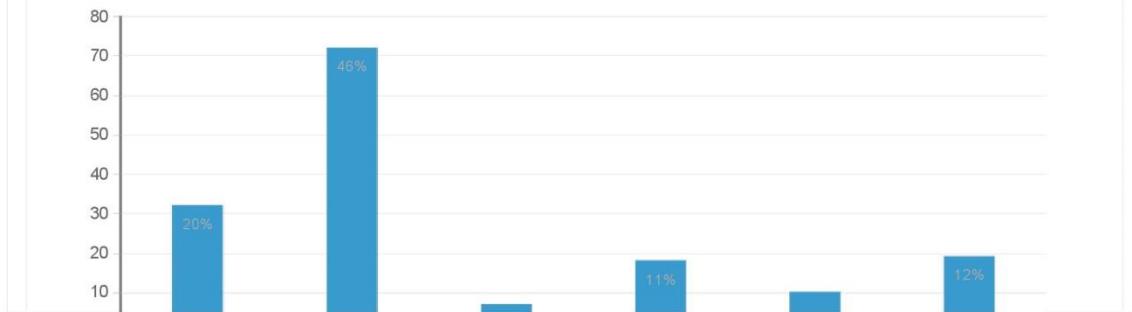
Question 3.2 : Vous triez régulièrement vos déchets, donnez un ou plusieurs inconvénients :

Answered: 158 Skipped: 78



**Question 4.2 : Selon vous, quelle serait la solution la plus efficace pour améliorer la régularité du tri :**

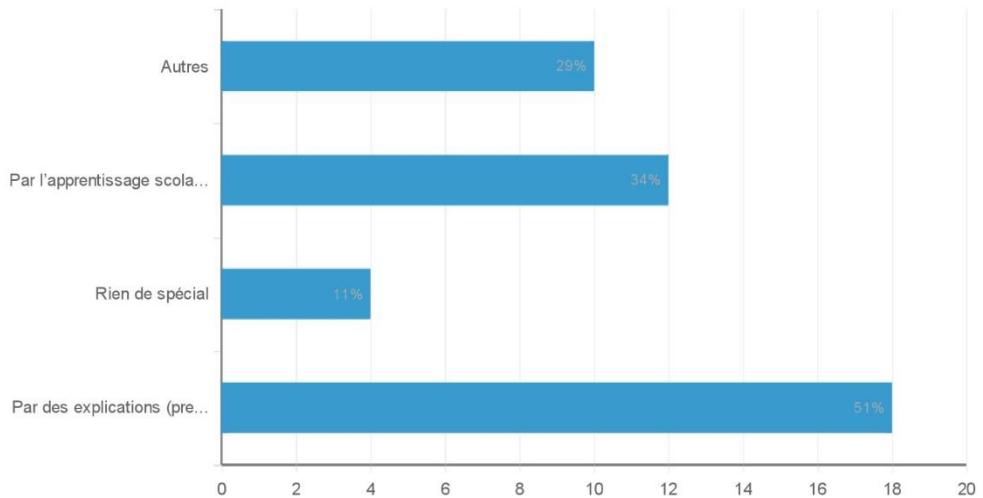
Answered: 158 Skipped: 78



Q13

## Comment votre (vos) enfant(s) a (ont) t-il appris à trier ?

Answered: 35 Skipped: 201



	Response Percent	Response Count
Par des explications (prendre le temps pour leur expliquer les différentes matières)	51.43%	18
Rien de spécial	11.43%	4
Par l'apprentissage scolaire (activités réalisées par l'école)	34.29%	12
Autres	28.57%	10
1. Nous le faisions avant leur naissance, transmission des gestes !		
2. En nous voyant faire		
3. l'éducation des parents		
4. quelques indications "en direct" (genre: ratrappage de flacon dans la poubelle)		
5. bébé ...		
6. par l'exemple de leurs parents		
7. par mon oraganisation personnelle		
8. en leur disant où jeter chaque chose, ils comprennent au fur et à mesure		
9. C'est encore un bébé		
10. trop petite		

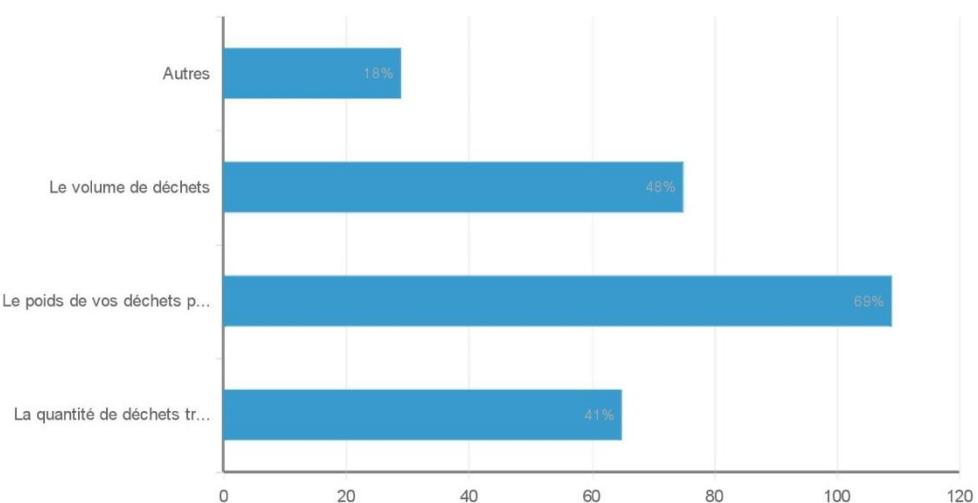
Q15

Notre projet est de créer un objet qui permettra de sensibiliser/accompagner au tri sélectif.

Il permettrait de récolter des données sur votre tri. Nous souhaiterions savoir quelles informations vous souhaiteriez connaître.

(Plusieurs réponses sont possibles)

Answered: 157 Skipped: 79

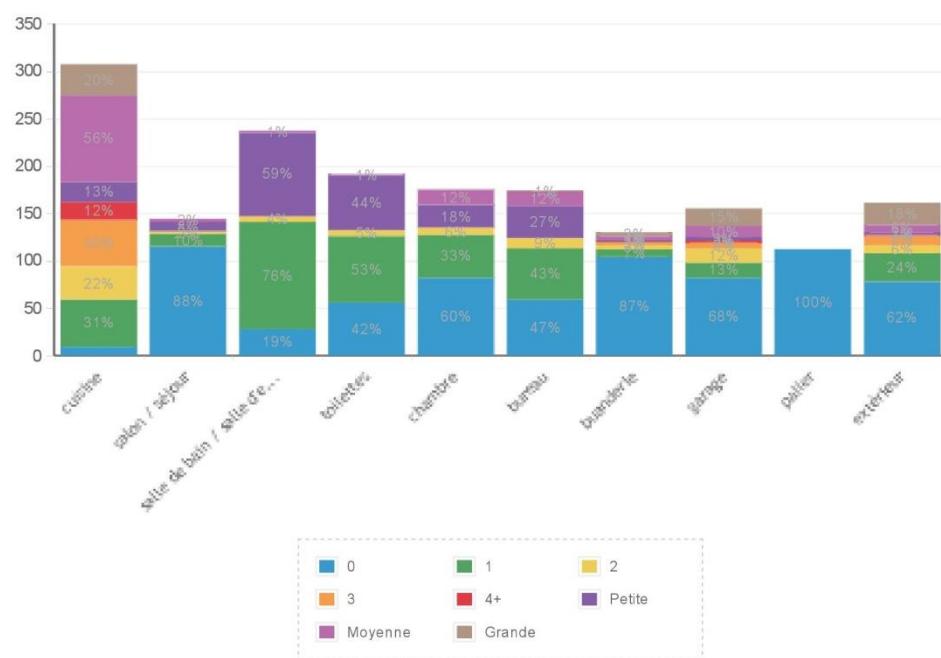


	Response Percent	Response Count
La quantité de déchets triés (nombre)	41.4%	65
Le poids de vos déchets par catégories	69.43%	109
Le volume de déchets	47.77%	75
<b>Autres</b>	<b>18.47%</b>	<b>29</b>

1. quantité potentielle de produits recyclables à partir de mes déchets  
 2. Etre sûr de mettre le bon déchet dans la bonne poubelle

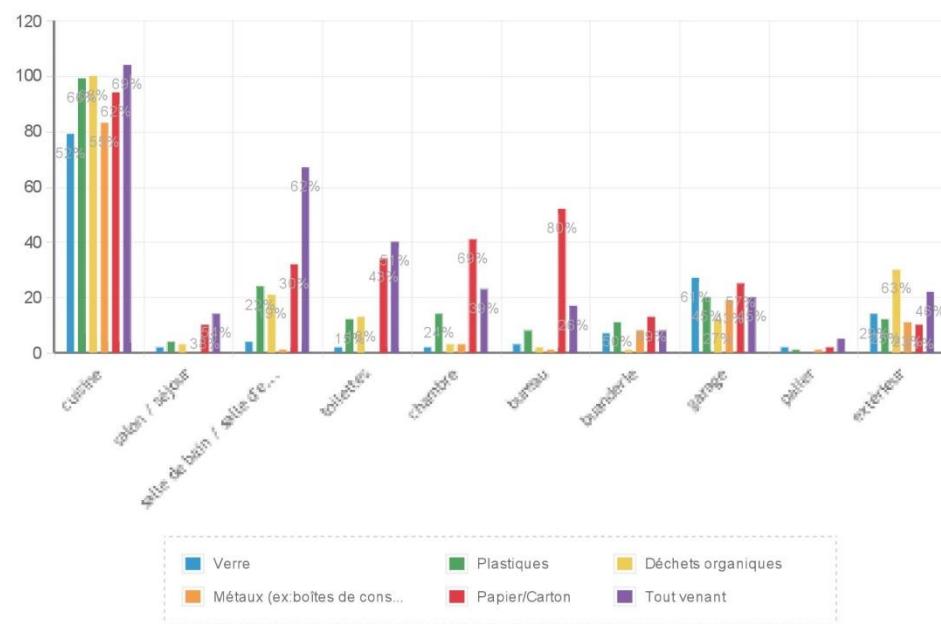
Question 6 : Selon les pièces de votre habitat, combien de contenants de déchets (sacs poubelle, poubelle, autres) utilisez-vous pour le tri ?  
 Merci de préciser leur contenance, leur forme.

Answered: 163 Skipped: 73



Quel(s) usage(s) faites-vous de votre contenant de déchets (sacs poubelle, poubelle, autres) dans ces pièces ?  
 (Plusieurs réponses sont possibles)

Answered: 154 Skipped: 82



## Questionnaire sur le changement de poubelle

Completed Responses

32

Partial Responses

0

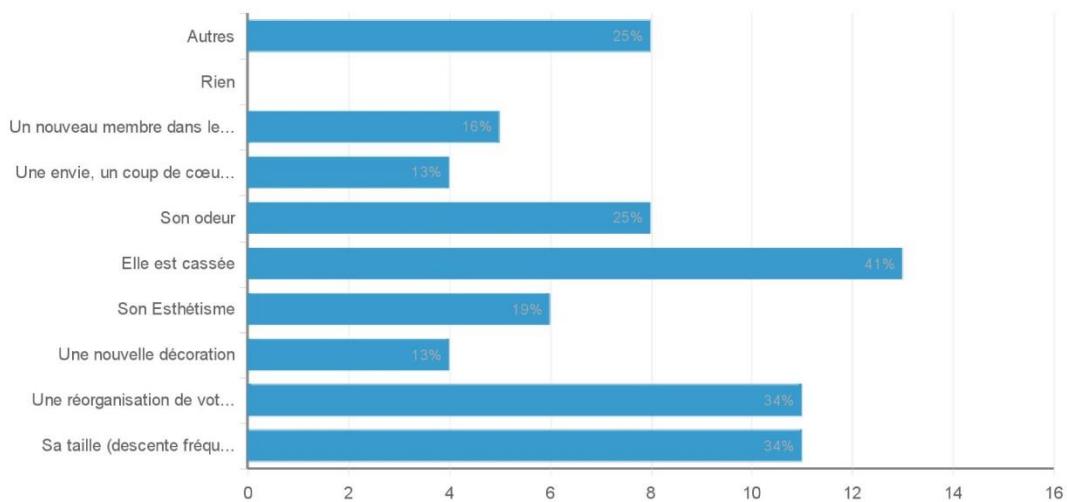
Survey Visits

46

Q1

### Qu'est ce qui vous ferait changer de poubelle ?

Answered: 32 Skipped: 0



	Response Percent	Response Count
Sa taille (descente fréquente des sacs...)	34.38%	11
Une réorganisation de votre cuisine	34.38%	11
Une nouvelle décoration	12.5%	4
Son Esthétisme	18.75%	6
Elle est cassée	40.62%	13
Son odeur	25.0%	8
Une envie, un coup de cœur ?!	12.5%	4
Un nouveau membre dans le logement (enfant, colocataire, ...)	15.62%	5
Rien	0.0%	0
<b>Autres</b>	<b>25.0%</b>	<b>8</b>

1. si la poubelle a changé n'est pas très fonctionnelle
2. ( Empty )
3. la nécessité de tenir compte de notre planète
4. sa praticité
5. Évitement des poubelles si j'y arrive
6. Elle ne permet pas de trier. Un seul bac
7. Tri depuis peu
8. Son système d'ouverture (automatique)

## ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT : PESTEL

### Politique

- Plan d'Actions Déchets 2009-2012 : produire moins de déchets, de développer et d'optimiser le recyclage et la valorisation des déchets, de réduire les déchets destinés à l'élimination et enfin de gérer les déchets dans le respect de l'environnement et de la santé.
- Directive-cadre sur les déchets (**Directive n°2008/98/CE**)
- COP21 Paris 2015
- Plan industriel des objets connectés

### Economique

- Made in France
- Modification des modes de consommation (local, bio -*exploitation +121%, surfaces + 101% - naturel,...*)
- Pouvoir d'achat stable
- Coût du traitement des déchets
- Recyclage et valorisation des déchets organiques
- Domotique accessible à tous

### Socioculturel

- Des styles de vies
- Eco-conception et économie circulaire
- Tendance du " quantified self " par la domotique

### Technologique

- Amélioration considérable du réseau internet avec la 4G qui rend les objets connectés très performants

### Ecologique

- Règlementations et contraintes écologiques
- Revalorisation des algues pour la production d'un plastique recyclable et écologique

### Legal

- La législation sur les déchets a fortement évolué suite à la promulgation des lois « Grenelle 1 » et « Grenelle 2 » du Grenelle de l'Environnement.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (articles L 2333-76 et L 2333-79 du Code général des collectivités territoriales)
- Cadre juridique encadrant le collecte, le stockage et le traitement des données personnelles

## ANNEXE N°3 : ETUDE JURIDIQUE

### CHOIX DU STATUT JURIDIQUE

Le choix entre entreprise individuelle ou société se fait en fonction de plusieurs critères.

Nos choix :

- Nous souhaitons créer à plusieurs : création d'une société
- Dans le but de gagner de l'argent : but lucratif donc exclut la forme associative de la loi 1901
- Avec des investissements importants : doit permettre une ouverture du capital à des investisseurs
- Qui n'est pas une activité libérale : activité industrielle et commerciale
- Avec un patrimoine à protéger : responsabilité limitée aux apports des associés

Après analyse de ces différents critères, trois formes juridiques correspondent à nos choix : la SARL (société à responsabilité limitée), la SAS (société par actions simplifiée) ou la SA (société anonyme).

Ces structures nous permettront de protéger votre patrimoine personnel ainsi que celui des associés, par une responsabilité limitée aux apports de chacun.

La SARL est une structure souple susceptible de s'adapter à de nombreuses situations. Le montant de son capital social est déterminé librement par les associés, en fonction de la taille, de l'activité et des besoins en capitaux de l'entreprise. Les apports en espèces peuvent cependant être libérés sur 5 ans avec un versement initial minimal de 20 % de leur montant.

La SA et la SAS seront particulièrement recommandées si l'importance des investissements nécessite dès le départ de faire appel à des capitaux extérieurs ou si votre entreprise est susceptible de croître rapidement.

Nous avons donc choisi d'opter pour une SAS qui permettra par la suite de faire entrer au capital des investisseurs pour financer l'activité. Elle n'exige pas de capital social minimum et la responsabilité des associés est limitée aux apports. Son intérêt par rapport à la SARL est qu'elle permet une importante liberté aux associés pour déterminer les règles d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise. Enfin, depuis la loi de modernisation du 4 août 2008, la nomination d'un commissaire aux comptes n'est plus obligatoire et permet l'autorisation des apports en industrie.

Le statut de la société par actions simplifiée (SAS) est encadré par les articles L 227-1 à L 227-20 du Code de commerce. Il se caractérise par sa souplesse : les associés fondateurs disposent d'une grande liberté pour y intégrer les clauses qu'ils souhaitent voir y figurer concernant la répartition des pouvoirs, les attributions des associés, le mode de fonctionnement.

Par ailleurs, si certaines décisions doivent obligatoirement être prises collectivement (notamment l'approbation des comptes, la répartition des bénéfices ou la modification du capital), la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire.

Toutefois, cette forme juridique présente quelques inconvénients : la rédaction des statuts de SAS est assez complexe et nécessite de bonnes compétences. Il conviendra de faire appel à un cabinet d'avocats pour faire vérifier les statuts de la société.

Les dirigeants de SAS ne pourront pas bénéficier du régime des travailleurs non salariés, caractérisé par un taux de charges sociales beaucoup moins important que pour un dirigeant affilié au régime général (à peu près deux fois moins) et les appels de cotisations de la première année d'activité sont faibles, ce qui permet de limiter les sorties de trésorerie lors du lancement de l'activité.

## CHOIX DU REGIME FISCAL

Concernant l'impôt sur les sociétés, on distingue :

- le taux normal d'impôt de 33,33 % sur les bénéfices ;
- le taux réduit d'impôt de 15 % qui s'applique aux sociétés contrôlées à 75 % par des personnes physiques, ou par une société répondant aux mêmes conditions dont le capital est détenu, pour 75 % au moins, par des personnes physiques dont le capital est entièrement libéré et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7 630 000 euros. Le taux réduit s'applique sur une fraction du bénéfice imposable limitée à 38 120 euros par période de douze mois ;

Désormais, les SAS ne sont plus nécessairement soumises à l'impôt sur les sociétés. Elles peuvent opter pour le régime fiscal des sociétés de personnes valable pour une période de 5 ans, caractérisé par une imposition des bénéfices à l'impôt sur le revenu. En conséquence, le résultat de la SAS n'est pas imposé au niveau de la société mais directement au niveau de chaque actionnaire, proportionnellement à sa participation dans le capital de la société.

Nous avons choisi d'opter pour cette option. En effet, dans le cas d'activités non rentables au démarrage (temps de développement, délai de démarrage de l'exploitation...) se traduisant par des pertes ou des résultats faibles lors des premiers exercices, le choix de l'IR peut s'avérer intéressant afin de profiter personnellement des déficits.

Pour exercer cette option, la société doit remplir les conditions suivantes :

- exercer à titre principal une activité industrielle, commerciale, agricole ou libérale, à l'exclusion de la gestion de son propre patrimoine mobilier ou immobilier ;
- employer moins de 50 salariés et réaliser un chiffre d'affaires annuel ou un total bilan inférieur à 10 millions d'euros au cours de l'exercice ;
- être créée depuis moins de cinq ans (cette condition s'appréciant à la date d'ouverture du premier exercice d'application de l'option) ;
- ses titres ne doivent pas être admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers ;
- son capital et ses droits de vote doivent être détenus à hauteur de 50 % au moins par une ou plusieurs personnes physiques et à hauteur de 34 % au moins par une ou plusieurs personnes ayant, au sein de la société, la qualité de président, ou de directeur général, ainsi que par les membres de leur foyer fiscal.

L'option ne peut être exercée qu'avec l'accord de tous les actionnaires. Elle devra être notifiée au service des impôts dans les trois premiers mois du premier exercice au titre duquel elle s'applique.

Sauf renonciation notifiée dans les mêmes conditions, l'option est valable pour une période de cinq exercices.

Le régime de TVA suit le régime d'imposition des bénéfices.

## STATUTS DE GREENTI SAS

Les soussignés :

*Toribio Joël demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

*Lebastard Maxime demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

*Mermel Edruina demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

*Caradeuc Benjamin demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

*Rebours Anne-Gaëlle demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

*Vedelago Arnaud demeurant ..... (adresse), né ..... à..... le.....*

ont établi, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société par actions simplifiée devant exister entre eux.

### Préambule (1)

Le présent préambule fait partie intégrante des statuts. En cas de différend sur l'interprétation des clauses statutaires, la volonté commune des parties, telle qu'elle y est indiquée, doit prévaloir à leur interprétation.

### Article 1 - Forme

Par les présentes, Il est formé une société par actions simplifiée, entre les titulaires des actions ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement. Elle sera régie par les présents statuts ainsi que par les dispositions légales applicables.

### Article 2 - Durée

La durée de la société est fixée, sauf dissolution anticipée ou prorogation, à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois par décision collective des associés, prise un an au moins avant la date d'expiration de la société, sans que cette prorogation puisse excéder 99 ans.

Les décisions de dissolution anticipée de la société sont prises dans les mêmes formes et dans le même délai que ceux indiqués ci-dessus.

### Article 3 - Dénomination

La dénomination sociale est GreenTi SAS.

Son nom commercial est GreenTi.

Tous actes, publications, lettres, factures, annonces, publications ou tout autre document émanant de la société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement et lisiblement des mots "Société par actions simplifiée" ou des initiales "SAS" et de l'énonciation du montant du capital social.

### Article 4 - Objet

La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

Commercialiser des produits et des services en rapport avec la préservation de l'environnement.

La SAS peut réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, immobilières ou mobilières, et prendre des participations directes ou indirectes dans toutes opérations financières et dans toutes entreprises

commerciales ou industrielles mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

## Article 5 - Siège social

Le siège social est fixé à Le Loft - Cowork'in Rennes, 3 rue de Robien Rennes 35000.

Il peut être transféré en tout autre endroit du territoire français par simple décision du Président ratifiée par les associés.

Le Président peut librement créer des succursales partout en France et à l'étranger où il le juge utile et à modifier les statuts en conséquence.

## Article 6 - Apports

### 6.1. Apports en numéraire

Les soussignés ont fait les apports en numéraires suivants à la société :

- M. Toribio Joël, la somme en numéraire de trois mille (3 000) euros
- M. Lebastard Maxime, la somme en numéraire de trois mille (3 000) euros.
- Mlle. Mermel Edruina, la somme en numéraire de trois mille (3 000) euros.
- M. Caradeuc Benjamin, la somme en numéraire de deux mille (2 000) euros.
- Mlle. Rebours Anne-Gaëlle, la somme de deux mille (2 000) euros.
- M. Vedelago Arnaud, la somme en numéraire de deux mille (2 000) euros.

Soit, au total, une somme de quinze mille (15 000) euros correspondant à cent cinquante mille (150 000) actions de dix centimes (0,10) euros, chacune, souscrite en totalité et libérée de moitié (3), ainsi qu'il résulte du certificat du dépositaire établi le ....., laquelle somme a été déposée, pour le compte de la société en formation, à la banque ....., agence de ..... (*adresse*).

### 6.2. Apports en nature

Les soussignés ne font aucun apport en nature à la société.

### 6.3. Apports en industrie (4)

Aucun apport en industrie.

### 6.4. Récapitulation des apports

- Apports en numéraire : quinze mille euros, ci (15 000) euros ;
- Aucun apport en nature ;
- Aucun apport en industrie.

Total des apports formant le capital social : quinze mille (15 000) euros.

## Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à quinze mille (15 000) euros, divisé en cent cinquante mille (150 000) actions de dix centimes (0,10) euros de même catégorie, numérotées de 1 à 15 000, attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Les associés déclarent que ces actions sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées, et qu'elles sont toutes souscrites et libérées intégralement à la création de la société.

## Article 8 - Modification du capital social

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, par les associés statuant dans les conditions des articles 15 à 15.5 ci-après.

## Article 9 - Forme des actions

Les actions sont nominatives. Elles sont inscrites en compte, au nom des actionnaires, sur un registre tenu par la société dans des conditions et modalités fixées par la loi. Tout associé peut demander à la société la délivrance d'une attestation d'inscription en compte.

## Article 10 - Droits et obligations attachés aux actions

### Article 10.1. Répartition des bénéfices

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

### Article 10.2. Appel de fonds

Les actionnaires sont tenus de libérer les actions par eux souscrites dans les quinze (15) jours de l'appel de fonds formulé par le Président par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Article 10.3. Pertes

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports.

### Article 10.4. Adhésion

La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts, aux actes, et aux décisions collectives. Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelque main qu'il passe.

### Article 10.5. Indivision

Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les indivisaires des actions doivent notifier à la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, dans le délai de quinze (15) jours à compter de la survenance de l'indivision, le nom du représentant de l'indivision qui exercera les droits attachés aux actions.

Le changement de représentant de l'indivision ne sera opposable à la société, qu'à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours à compter de sa notification à la société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

### Article 10.6. Droit de vote

Le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier.

Sous réserve de ne pas priver le nu-propriétaire ou l'usufruitier de leur droit de vote, une autre répartition peut être aménagée.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires d'actions isolées ou en nombre inférieur à celui requis, ne pourront exercer ce droit qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du regroupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

## Article 11 - Cession des actions

Les actions sont librement négociables (5).

La cession des actions s'opère par un virement des actions cédées, du compte du cédant au compte de l'acquéreur. Cette opération ne s'effectue qu'après justification par le cédant du respect des dispositions légales et statutaires.

Toute cession effectuée en violation des clauses statutaires est nulle de plein droit. Au surplus, une telle cession constitue un juste motif d'exclusion.

#### Article 12 - Président

##### Article 12.1. Nomination et rémunération

La société est représentée, dirigée et administrée par un Président, personne physique/ morale associé de la société.

Le premier Président est désigné par la collectivité des associés à l'unanimité (6). Le Président exerce ses fonctions pour une durée et dans des conditions fixées par la collectivité des associés.

##### Article 12.2. Présidence par intérim

En cas de décès, démission ou empêchement du Président d'exercer ses fonctions pour une durée supérieure à trente (30) jours, dûment constaté par les associés, il est pourvu dans un délai de quinze (15) jours à son remplacement par mode de désignation d'un suppléant.

Le Président par intérim ne demeure en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

##### Article 12.3. Pouvoirs du Président

Le Président représente la société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social. Dans les rapports avec les tiers, la société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

##### Article 12.4. Accord des actionnaires

Dans les rapports avec les actionnaires, le Président ne peut, sans l'accord de l'unanimité desdits actionnaires, et sauf à engager sa responsabilité personnelle :

- - décider des investissements supérieurs à 1000 euros ;
- - céder des éléments d'actif d'une valeur supérieure à 1000 euros ;
- - procéder à la création de filiales, prise de participations.

#### Article 13 - Autres organes dirigeants (7)

##### 13.1. Directeur général

Les actionnaires peuvent nommer à la majorité simple un directeur général, personne physique associé de la société.

Les pouvoirs du directeur général, la durée de ses fonctions et sa rémunération sont déterminés par le conseil d'administration.

Il ne prend pas part au vote et ses actions ne sont pas prises en compte pour le calcul du *quorum*. Il est révocable *ad nutum* sur proposition d'actionnaires détenteurs d'au moins 15. % du capital de la société.

En cas de décès, démission ou empêchement du Président, le directeur général en fonction conserve ses fonctions et attributions.

Le directeur général dispose, à l'égard de la société, des mêmes pouvoirs que le Président. Toutefois, il ne peut représenter la société vis-à-vis des tiers.

## 13.2. Conseil d'administration

### 13.2.1. Composition du conseil d'administration

La société comprend un conseil d'administration composé de six (6) membres associés.

Les administrateurs sont nommés par les associés pour une durée d'un an et leurs fonctions prennent fin dans les mêmes conditions que celles fixées pour le président.

Les administrateurs désignent, au sein de leurs membres ou en dehors d'eux, un président du conseil d'administration chargé principalement de convoquer et de présider leurs réunions.

Le président de la société peut être désigné en qualité d'administrateur. Les administrateurs ont qualité de dirigeants.

### 13.2.2. Délibérations du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président.

Les convocations ont lieu par tous moyens.

Le conseil d'administration est convoqué et tient séance au siège social ou à tout autre endroit désigné sur la convocation. Il est présidé par le président du conseil d'administration, ou en cas d'empêchement par un administrateur désigné à la majorité des voix.

La présence de la majorité absolue des membres du conseil d'administration est indispensable pour la validité des délibérations.

Le vote par procuration est admis.

Le président et le directeur général peuvent assister aux débats dans les conditions suivantes :.....

### 13.2.3. Pouvoirs du conseil d'administration

Les décisions suivantes sont de la compétence exclusive du conseil d'administration, et sont adoptées aux conditions de majorité fixées ci-dessus :

Majorité absolue.

## 13.3. Comité spéciaux

Il est institué un comité chargé de *contrôler* .....

Ce comité est composé de ..... membres désignés par .....

Son fonctionnement est identique à celui du conseil d'administration.

Sauf immixtion dans la gestion, les membres n'ont pas la qualité de dirigeants pour l'application des règles légales et statutaires.

Les pouvoirs, la durée des fonctions, et la rémunération de ces membres sont déterminés par la collectivité des associés.

Les membres du comité ne peuvent être relevés de leurs fonctions qu'en cas de faute grave.

## Article 14 - Conventions entre la société et les dirigeants

Le Président, le directeur général ou les membres du conseil d'administration avisent les commissaires aux comptes des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre eux-mêmes et la société, dans le délai de quinze (15) jours, à compter de la conclusion des dites conventions.

Ils informent également le commissaire aux comptes des conventions conclues avec la société dans laquelle ils sont directement ou indirectement intéressés.

À l'occasion de la consultation des associés sur les comptes annuels, les commissaires aux comptes présentent aux actionnaires, un rapport sur l'ensemble de ces conventions. Le dirigeant au profit de qui une telle convention est intervenue ne participe pas au vote.

Les conventions non approuvées produisent néanmoins leurs effets, à charge pour le dirigeant l'ayant conclue, d'en supporter les conséquences préjudiciables pour la société.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Les interdictions prévues à l'article L. 225-43 du Code de commerce s'appliquent, dans les conditions déterminées par cet article, au Président, au directeur général et à tout autre dirigeant de la société.

#### Article 15 - Décisions des associés

Les décisions collectives des associés sont prises, à la discrétion du Président, en assemblée, ce qui implique une réunion physique des associés en un même lieu, ou par consultation par correspondance.

##### 15.1. Délibération en assemblée

*Modalités libres à fixer entre les associés fondateurs*

##### 15.2. Délibération sur consultation

*Modalités libres à fixer entre les associés fondateurs*

##### 15.3. Quorum et majorité

*Modalités libres à fixer entre les associés fondateurs*

##### 15.4. Répartition des voix

*Modalités libres à fixer entre les associés fondateurs*

##### 15.5. Nature des décisions

*Éventuellement, prévoir une distinction selon la nature ordinaire ou extraordinaire des décisions.*

#### Article 16 - Convocation et information des actionnaires

Les associés sont convoqués, pour toute assemblée ou consultation par correspondance, quinze (15) jours avant la date prévue pour le vote des résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Cette convocation ne peut se faire que par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'ordre du jour, le texte des résolutions et les documents nécessaires à l'information des associés sont communiqués à chacun d'eux, au moins quinze (15) jours avant l'assemblée ou la consultation.

Les moyens de communication sont libres : vidéoconférence, courrier électronique ou tous autres moyens, peuvent être utilisés par la société pour éclairer et informer les associés sur les résolutions mises aux votes.

#### Article 17 - Exercice social

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

## Article 18 - Comptes annuels et résultat social

Dans les six mois de la clôture de l'exercice social, le Président est tenu de consulter les associés sur les comptes et l'affectation du résultat de l'exercice social écoulé. Ce délai peut être prorogé par décision de justice.

## Article 19 - Affection et répartition du résultat

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, les associés décident de l'affecter à un poste de réserve du bilan.

Si le bénéfice est mis en distribution, les sommes sont prélevées par priorité sur le report à nouveau de l'exercice bénéficiaire, puis sur les réserves disponibles.

Les postes de réserves disponibles sur lesquels les prélèvements peuvent être effectués sont ..... .

Les modalités de paiement des dividendes sont fixées par décision collective des actionnaires.

## Article 20 - Nomination des commissaires aux comptes (8)

Sont nommés commissaires aux comptes pour une durée de six exercices :

Titulaire : M. ...., demeurant ...., qui accepte

Suppléant : M. ...., demeurant ...., qui accepte.

## Article 21 - Comité d'entreprise (9)

Les délégués du comité d'entreprise exercent les droits qui leur sont attribués par la loi auprès du Président.

## Article 22 - Dissolution et liquidation

La société est dissoute par l'arrivée de son terme, sauf prorogation, par l'extinction totale de son objet, par l'effet d'un jugement ordonnant la liquidation judiciaire ou la cession totale des actifs, par décision judiciaire pour juste motif.

La dissolution anticipée peut aussi résulter d'une décision collective des associés par un vote à l'unanimité.

Les associés qui décident la dissolution désignent un liquidateur amiable choisi parmi les associés ou en dehors d'eux.

La liquidation est effectuée conformément à la loi.

La dissolution ne produit ses effets à l'égard des tiers qu'à compter du jour où elle a été publiée au registre du commerce et des sociétés. La personnalité de la société subsiste pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. La mention "Société en liquidation" ainsi que le nom du ou des liquidateurs doivent figurer sur tous les actes et documents émanant de la société.

Le produit net de la liquidation est employé d'abord à rembourser le montant des actions qui n'aurait pas encore été remboursé. Le *boni* de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement au nombre de leurs actions.

Si la société ne comprend plus qu'un seul associé personne morale, la dissolution, pour quelque cause que ce soit, entraîne, conformément à l'article 1844-5 du Code civil, la transmission universelle du patrimoine social à l'associé unique, sans liquidation préalable.

## Article 23 - Contestations

Toutes les contestations qui peuvent s'élever pendant la durée de la société ou de sa liquidation, soit entre les associés et la société, soit entre les associés eux-mêmes, seront jugées conformément à la loi et soumises à la juridiction des tribunaux compétents dans les conditions du droit commun (10).

#### Article 24 - Engagements pour le compte de la société en formation

En attendant l'accomplissement de la formalité d'immatriculation de la société au RCS, mandat exprès est donné à M. Joël Toribio, cofondateur, ou à tout mandataire de son choix, de prendre au nom et pour le compte de la société, ce qu'il accepte.

L'immatriculation de la société au RCS de Rennes emportera reprise de ces engagements par la société.

Au cas où la société ne serait pas immatriculée ou ne reprendrait pas lesdits engagements, les associés ayant agi pour son compte sont réputés avoir agi pour leur compte personnel.

#### Article 25 - Frais

Les frais, droits et honoraires des présents statuts, et ceux qui en seront la suite ou la conséquence, sont à la charge de la société.

#### Article 26 - Publicité

Tous pouvoirs sont donnés au Président, ou à toute personne qu'il déciderait de se substituer, à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, et notamment à l'effet d'insérer l'avis de constitution dans un journal habilité à publier les annonces légales dans le département du siège social.

Fait en ..... originaux, à ....., le .....

*Signature de tous les associés*



## Bases de données MARQUES

[!\[\]\(4b11504a0f214aadd35f449f4844c88d\_img.jpg\) Accueil](#)
[!\[\]\(a9884f253c1cbc68505e8851a8c5b6be\_img.jpg\) Contact](#)
[!\[\]\(935bc6e4c28f46fb104eed68dc63bc5d\_img.jpg\) Aide](#)

**Recherche**

- Recherche par nom de marque
- Recherche sur le logo
- Recherche par numéro
- Recherche avancée

[+ Ma liste \( 0 \)](#)

### Liste des résultats (vide)

[↻ Reformuler votre recherche](#)


  
 0 résultat obtenu pour votre recherche " **Greenti, dans les marques en vigueur en France** ".

**ATTENTION !** Ne déposez pas votre nom de marque sur la base de ce seul résultat.

1- Ceci est une **première étape** dans votre recherche de disponibilité de nom de marque, cependant elle n'est pas suffisante.

2- La **seconde étape, vivement conseillée**, consiste à commander auprès de l'INPI une **recherche approfondie** (recherche de similarités orthographiques, phonétiques et intellectuelles) **sur les noms de marques et de sociétés**.

➤ pour une commande directe via la boutique de l'INPI  
 ➤ pour plus d'informations



## Bases de données MARQUES

[!\[\]\(3a17e08f5973386a06766aa57c478b67\_img.jpg\) Accueil](#)
[!\[\]\(400ade14a75f8e4144d39c54755476eb\_img.jpg\) Contact](#)
[!\[\]\(e8bc098aa46118e48428351d41241792\_img.jpg\) Aide](#)

**Recherche**

- Recherche par nom de marque
- Recherche sur le logo
- Recherche par numéro
- Recherche avancée

[+ Ma liste \( 0 \)](#)

### Liste de résultats de marques

[🖨️ Imprimer](#)   [➕ Ajouter tous les éléments à ma liste](#) [↻ Reformuler votre recherche](#)

1 résultats trouvés pour votre requête : **smartbin, dans les marques en vigueur en France**

Trier par Date de dépôt décroissante   Résultats par page 20 1/1

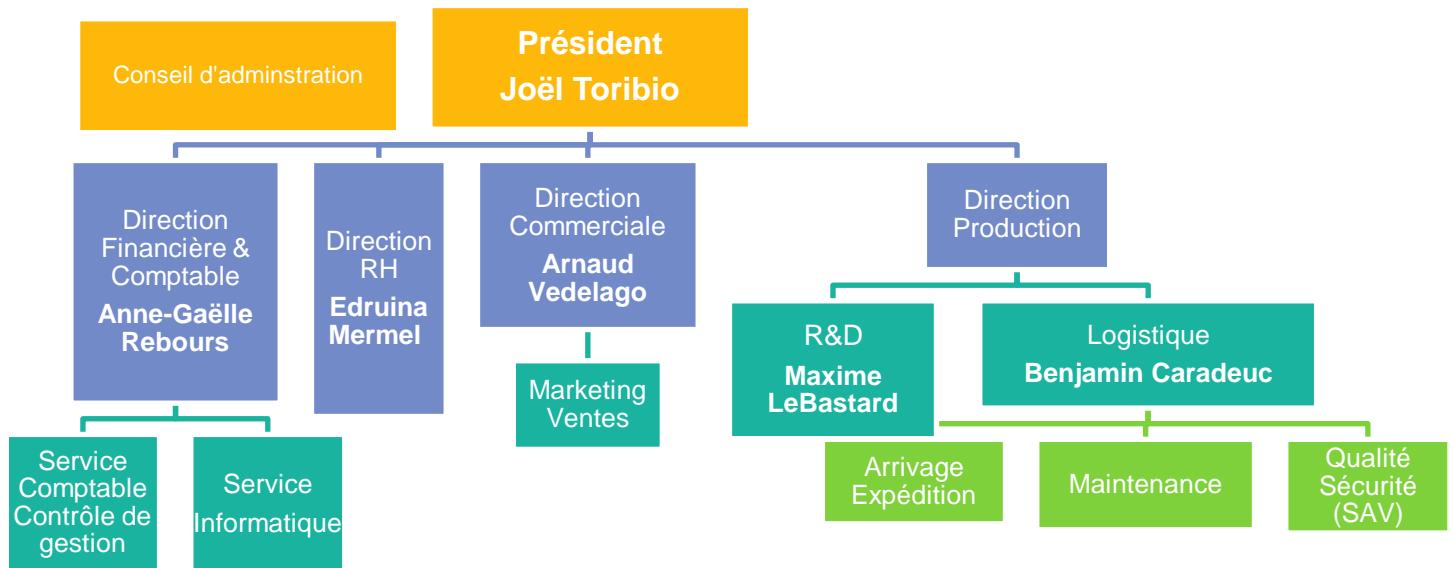
1	<b>Smartbin</b>	Marque communautaire
	Déposant : Golden Age Industrial Ltd. Numéro : 13029871 Classe : 21, 35	 <a href="#">Ajouter à ma liste</a>

Trier par Date de dépôt décroissante   Résultats par page 20 1/1

[🖨️ Imprimer](#)   [➕ Ajouter tous les éléments à ma liste](#) [↻ Reformuler votre recherche](#)

[Conditions générales d'utilisation](#) - [Accessibilité](#) - [Plan du site](#) - [Fils Rss](#)

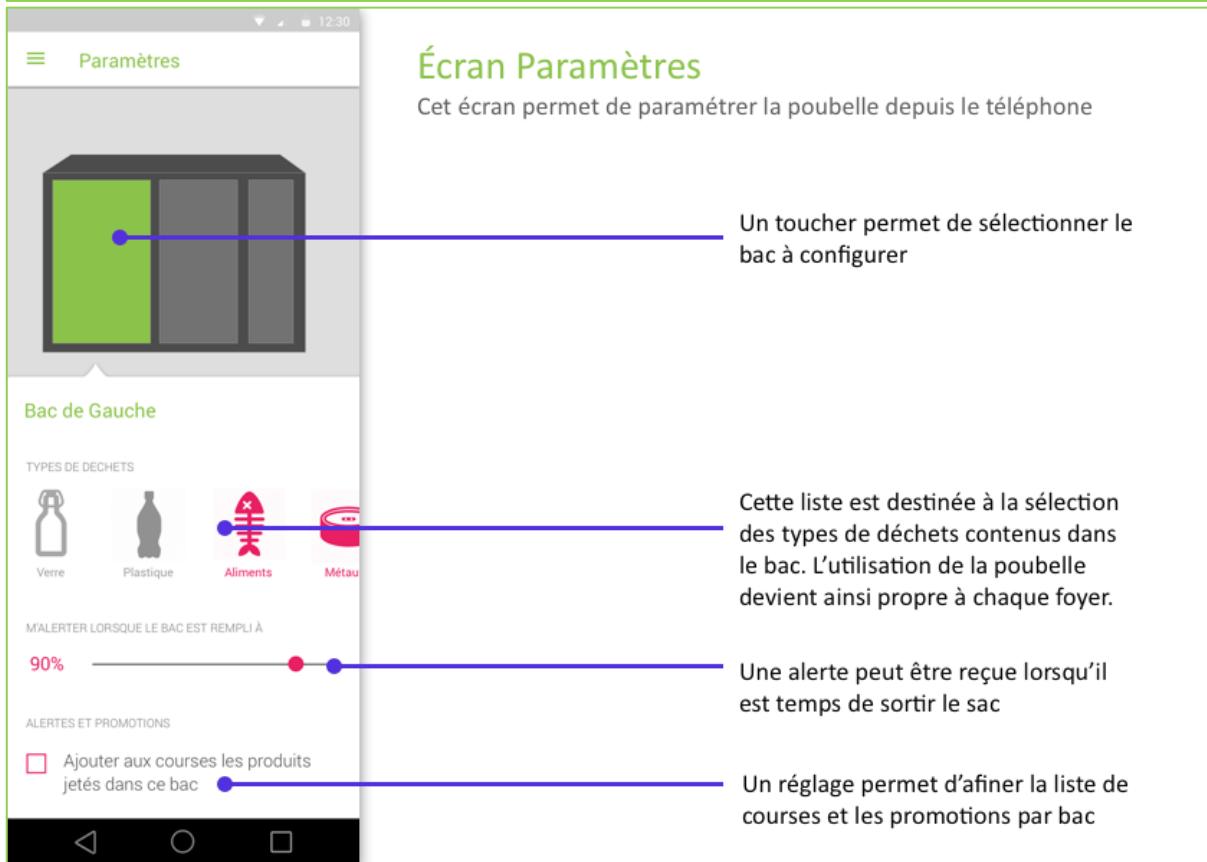
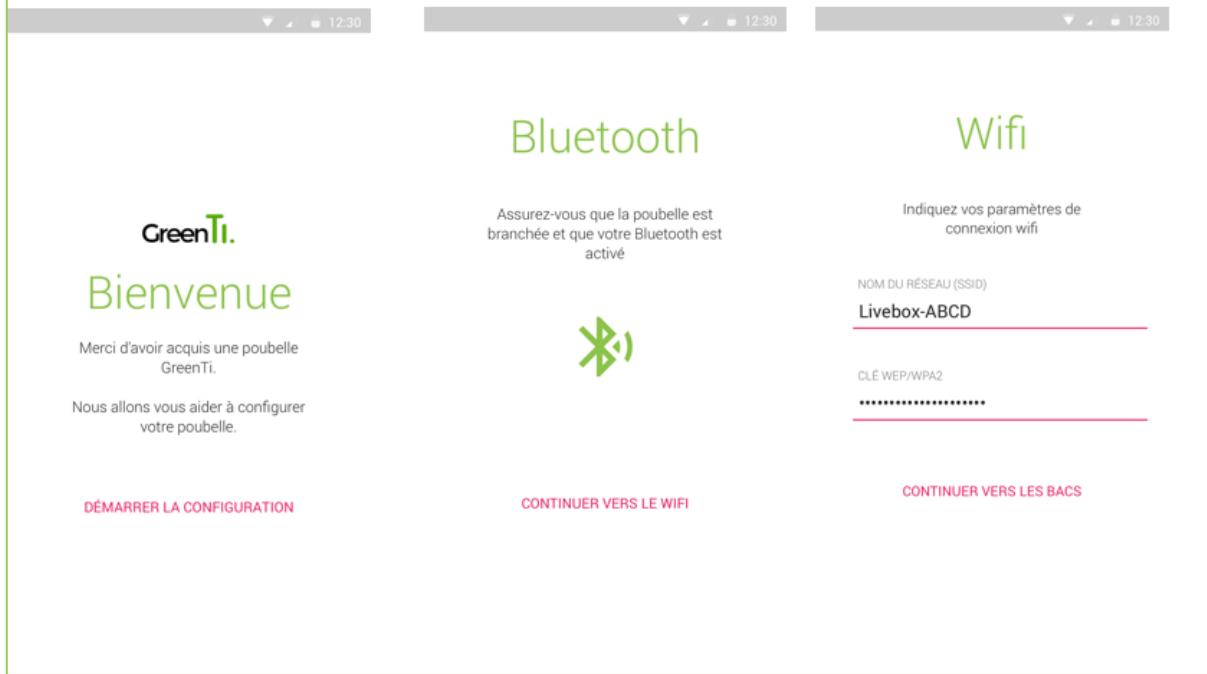
## ANNEXE N°4 : ORGANIGRAMME DE GREENTI SAS



## ANNEXE N°5 : L'APPLICATION SMARTBIN

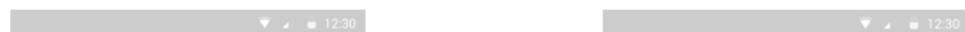
### Écrans d'on boarding

Ces écrans aident l'utilisateur à aborder le produit



## Écrans d'on boarding

Ces écrans aident l'utilisateur à aborder le produit



## Bacs

Indiquez le contenu de vos bacs



Bac de Gauche

TYPES DE DECHETS



Maison



Plastique



Aliments



Métal

TERMINER

## Bon recyclage

Votre poubelle est désormais prête à vous aider au quotidien !



## Écran Feed

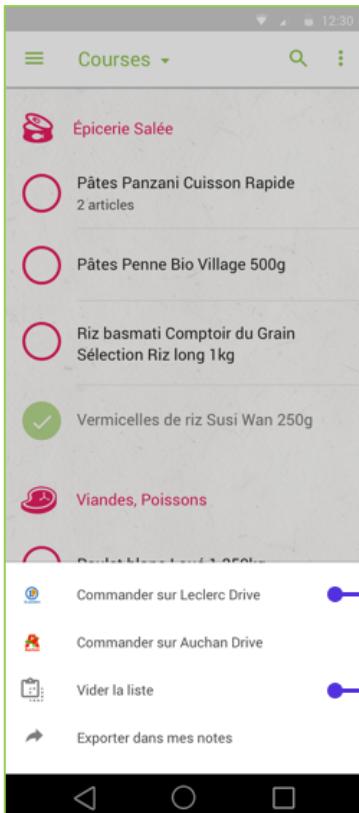
Affiche le flux d'activité des déchets de l'utilisateur

Des félicitations régulières encouragent l'utilisateur à poursuivre ses efforts

Un bouton permet le partage sur Facebook et crée une émulation collective

Un bref résumé informe l'utilisateur des derniers produits jetés dans la poubelle, dont il faudra envisager l'achat

Des comparaisons et informations fréquentes rendent le recyclage concret.



## Écran courses - Menu contextuel

Actions contextuelles possibles pour les courses

Des actions permettent de commander directement la liste depuis un service de drive partenaire

D'autres actions proposent de vider la liste ou de l'exporter vers une application tierce



## Écran courses

Affiche le flux d'activité des déchets de l'utilisateur

Le tri par rayon permet de gagner d'optimiser ses courses

Des promotions des enseignes partenaires sont insérées dans la liste et permettent de faire des économies

Les articles achetés sont regroupés à la fin des catégories pour garder une liste organisée

Un bouton à accès rapide permet l'ajout manuel d'un article (cf. Écran d'ajout manuel)

**Écran courses - Ajout manuel d'un article**  
Permet l'ajout d'un article depuis le téléphone

Un champ permet d'ajouter et rechercher un produit. L'ajout par scan du code-barres est possible.

Une suggestion prédictive des produits est proposée, permettant ainsi la reconnaissance du produit contenu dans la liste

## ANNEXE N°6 : INFRASTRUCTURES

### BUREAUX ET SIEGE SOCIAL

Nous souhaitons installer nos bureaux dans un espace de travail partagé, afin de pouvoir créer des synergies avec les autres entreprises présentes au sein de l'immeuble.

*« Le coworking permet de travailler ensemble dans un espace convivial et propice à l'échange tout en partageant son quotidien et ses expériences avec des personnes expérimentant les mêmes problématiques. Chaque coworker est un membre essentiel au bon fonctionnement de la communauté, chaque membre est un rouage au processus mis en place sur ces espaces pour booster son activité, son réseau et ainsi contribuer à sa réussite professionnelle. »*

Bureau en openspace en open-space Fix-Ô-Loft (accès illimité 24/7 + wifi + bureau aléatoire + domiciliation de l'entreprise + accès libre aux salles de réunion) : 240€ HT par mois.

<http://www.coworkinrennes.com/>



### LOCAL DE STOCKAGE

Afin d'entreposer le matériel, nous prévoyons de louer et rénover ce local (345€) situé à Vern-Sur-Seiche.

[http://www.leboncoin.fr/locations/930682957.htm?ca=6\\_s](http://www.leboncoin.fr/locations/930682957.htm?ca=6_s)



## ANNEXE N°7 : L'EQUIPE

**Joël TORIBIO**  
**32 Rue Mirabeau**  
**35700 RENNES**  
**06 95 77 71 30**  
**joel.toribio@etudiant.univ-rennes1.fr**

**05/04/1991 - 24 ans**  
**Permis B**

### COMPETENCES

**Traitement de Signal :** Signaux SSL, filtrage optimal et adaptatif, analyse de Fourier

**Traitement d'Image:** Segmentation, détection de contours, moments d'ordre N

**Statistiques :** Bayésiennes, modélisation à effets mixtes, détection/estimation, Kaman/Markov

**OpenCV**  
**ITK / VTK**

**Qt Creator**  
MatLab  
Visual Studio  
Eclipse

Unix  
HTML  
C / C++  
FPGA /VHDL  
Assembleur  
Java (IDE)

### LANGUES

Anglais \*\*  
Espagnol \*

### SPORTS

#### Natation :

Compétition niveau régional pendant 14 ans.

#### VTT :

Compétition régionale et nationale avec l'obtention de 3 titres au niveau régional.

2008-2009 Champion de Guadeloupe  
2007 Vice-Champion de Guadeloupe

## Stage en Signal, Imagerie Système embarqué automatique

### FORMATIONS

**2016:** Master 2 en Electronique et Télécommunications

Spécialité Signal Image Système Embarqué Automatique (**SISEA**)  
▪ Université Rennes 1, Rennes (35)

**2014:** Licence d'Electronique et Télécommunications

▪ Université Rennes 1, Rennes (35)

**2013:** Troisième année d'école d'ingénieur en Informatique

▪ UTBM, Belfort (90)

**2012:** DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle (**GEII**)

▪ IUT Antilles-Guyane, Guyane (973)

**2010:** Baccalauréat Scientifique option Sciences de l'Ingénieur

Spécialité Physique –Chimie

▪ Lycée de Baimbridge, Guadeloupe (971)

### PROJETS

**2016 :** Recalage 2D – 3D de vertèbre en partenariat avec **B-com**

**2015:** Application de filtrage de Kalman au tracking d'objets dans une vidéo

**2014:** Prototypage d'un outil permettant de rendre un tableau classique, intelligent avec l'utilisation de la technologie de communication Zigbee + Arduino

**2013:** Programmation sous le système Unix sous forme de simulation de course de Nascar (outils: pipe, threads, tube...)

**2012:** Développement d'une unité inertuelle

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

**Mai - Juillet 2015 :** Stagiaire au Laboratoire LTSI - Rennes

Implémentation d'un modèle d'une réponse tumoral hypoxique d'Espinoza afin de la simuler puis la modéliser en 3D

**Juin - Août 2014 :** Commis Waiter au D&D - Londres

Organisation du poste travail, application des règles d'hygiène et de sécurité, réalisation d'activités dans les temps et au moment imparti...

**Mars - Juin 2012 :** Stage en Développement en C++ à Calimacil - Canada

Développement en C++ embarqué d'une unité de contrôle inertuelle utilisée dans le domaine du jeu médiéval

**2012 :** Vice-président de l'association CEIK (Club Etudiant Iut de Kourou)

Communication avec les entreprises du CNES (*Centre National d'études Spatiales*), réalisation de partenariats Entreprises et Ecoles, prospection – Kourou

**2011 :** Vice-secrétaire de l'association CEIK - Kourou

Réalisation de compte-rendu de réunion, coordination d'équipes, planification de rendez-vous avec des professionnels, bilan provisionnel

**2008 - 2010 :** Entraineur à l'ASSF (Association Sportive Sans Frontière) Guadeloupe

Entrainement et encadrement de jeunes de 16 à 19 ans dans la discipline du VTT

## Profil



### Benjamin Caradeuc

Ingénieur généraliste  
Développeur WEB

#### A PROPOS

Ingénieur généraliste diplômé de l'ENIB (École Nationale des Ingénieurs de Brest) depuis juin 2015, je suis à la recherche d'une alternance pour la formation « Chef de projet numérique » à l'IMIE de Rennes pour une durée d'un an.

Je suis passionné de développement web, principalement front-end, autodidacte et en veille constante dans les domaines des nouvelles technologies.

#### CONTACTS

- 19 allée des tourterelles  
35770 Vern sur Seiche
- +33 6 85 25 56 84
- benjamin@caradeuc.info
- <http://caradeuc.info/>

#### LOISIRS

- Musique : Caisse claire écossaise  
Sport : Badminton / Natation / VTT  
Hobbies : Photographie / Cinéma

## Expériences professionnelles

● jan - juil 2015

### Stage ingénieur

Enensys Technologies | Rennes (35)

Développement d'une Interface graphique complexe et dynamique en HTML5 pour remplacement des interfaces existantes développées en FLASH. (Proof of concept)

HTML5 CSS3 Javascript AngularJs SVN Putty

Responsive Design



● juin 2014  
juin 2015

### Site web officiel du festival « Le Feu au Lac »

<http://festival-lefeuaulac.fr/>

Conception, mise en ligne et maintenance du site du festival « Le Feu au Lac » de Vern sur Seiche.

HTML5 CSS3 Javascript AngularJs Responsive Design

● sept - déc 2015

### Projet de développement

ENIB (Ecole Nationale des Ingénieurs de Brest) | Brest (29)

Travail en groupe de 4 sous méthode agile (SCRUM) consistant à créer un environnement virtuel immersif destinée à l'Université de psychologie de Brest.

Unity3D Oculus Rift Leap Motion C#



● avr - aoû 2014

### Stage assistant ingénieur

Citedia | Rennes (35)

Mise en œuvre de la première version de l'intranet de l'entreprise selon un cahier des charges puis en collaboration constante avec les futurs utilisateurs.

HTML5 CSS3 Wordpress FTP Putty



## Formations

● 2009 - 2015

### Diplôme d'Ingénieur

ENIB (Ecole Nationale des Ingénieurs de Brest) | Brest (29)

Formation Généraliste.

Orientation personnelle vers l'informatique après 2 modules Informatiques à l'école.



● 2005 - 2009

### Baccalauréat STI

Lycée Brequigny | Rennes (35)

Baccalauréat Sciences et Technologies Industrielles génie électrotechnique.

Mention Bien

## Compétences

### Domaines

Développement Web



Développement Logiciel



Management d'équipe



### Langues

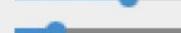
Français (Maternel)



Anglais (Professionnel)



Espagnol (Scolaire)

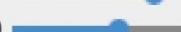


### Langages de programmation

HTML5 / CSS3



Javascript (AngularJs, NodeJs)



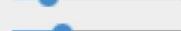
BDD MySQL



Java (Android)



C / C++ (Qt)



C#



Python



# Maxime Lebastard



Address:

Developpeur web & mobile.

## Summary ➤

## Skills ➤

- Symfony
- Java
- Drupal
- JavaScript
- Scrum
- jQuery
- CSS
- Zend Framework
- SQL
- Android Development
- SpringBoot
- PHP
- HTML
- User Experience
- Web Design
- SASS
- JPA

## Experience ➤

### Dolmen Technologies

09 / 2013 - Present

Développeur

### Lycée De La Salle - Rennes

06 / 2013 - 07 / 2013

Développeur PHP Symfony 2 / Technicien de maintenance informatique

Réalisation d'un nouvel extranet visible à l'adresse <http://www.lycee-dls.com>: - Adaptation de la charte graphique existante (réalisée par MBA Multimédia pour le site public <http://www.lycee-delasalle.com>). - Réalisation de la structure ainsi que des modules d'authentification, de news, d'éphéméride et de menu avec le framework Symfony 2. - Configuration et déploiement de l'application sur un serveur distant fonctionnant sous Plesk 11. - Réalisation et installation d'un script de connexion automatique sur l'Extranet distant depuis un serveur local.  
Réalisation du renouvellement du parc informatique du Lycée de la Salle. Maintenance hardware, déploiement software des mises à jour logicielles.

## Education ➤

### Edcom.fr

01 / 2013 - 02 / 2013

Développeur Zend stagiaire

Réalisation d'une application de centralisation des données statistiques sous ZendFramework

### Partenaire Informatique

06 / 2012 - 07 / 2012

Développeur Windev

Evolution d'une application de gestion des demandes d'assistance et de reporting sous Windev.

## Interests ➤

Musique, Basse, Informatique, Multimédia, Web, Marketing, Innovation, User Experience, Design

## Certifications ➤

### TOEIC

03 / 2013 - 03 / 2015

ETS · License: 835 Points (Listening: 425 , Reading: 410)

## Languages ➤

- Français
- Espagnol
- Anglais
- Italien



## CONTACT



RENNES, France



arnaud.vedelago@etudiant.univ-rennes1.fr



06.74.66.11.97



Permis B



## A PROPOS

- Motivé
- Autonome
- Organisé
- Capacité d'adaptation
- Curieux

- Escrime (haut niveau)
  - Compétition international
  - Équipe des Pays de Loire
- Cultures étrangères : Suède, Irlande, Espagne, Angleterre
- Bénévolats: AFEV
  - Aide d'un enfant en difficulté scolaires et sociales

## EXTRAS



Langues:

- Anglais: Niveau intermédiaire
- Espagnol: Scolaire
- Suédois: Notion

## Informatiques:

- C2i: Suite Office
- Mac Os, Windows
- Redmine, Slack

# ARNAUD VEDELAGO

Economie-Gestion des entreprises-parcours Affaires Internationales et PME

## DIPLOMES



- **Master en Economie Gestion des Entreprises-Parcours Affaires Internationales et PME**  
2015-2017: Université de Rennes 1 (35)

*Contrôle de Gestion-Marketing-Gestion des Ressources Humaines-Analyse financière-logistique.*

► **Entrepreneurial:** Co-fondateur de l'entreprise GreenTi

► **PRISME:** Trésorier de l'Association du Master AIPME

- **Licence en Economie Gestion Parcours Affaires et Entreprises**  
2012-2015: Université de Rennes 1 (35)

*Outils comptable et standard de gestion d'entreprise, connaissance en droit, techniques quantitatives (statistique), économie de l'organisation et gestion de l'entreprise.*

- **Baccalauréat Economique et Social, option Mathématiques**  
2011-2009: Lycée Immaculée Conception (53)

## EXPERIENCES

- **Remplacement directrice des Ressources Humaines:** EHPAD La Sofietta-Villefranche Sur Mer (06)  
Juillet/Août 2014 et 2015

- Mise en place de la gestion locative des appartements (4 appartements)
- Création de tableau de bord pour le suivi et la prévision des formations.
- Création/mise à jour des fiches de poste (60 postes différents).
- Gestion des plannings.
- Rédaction du livret d'accueil des stagiaires.
- Recherche de formation pour les employés.
- Organisation des archives et des casiers des employés
- Réorganisation des dossiers du personnel.

- **Adjoint administratif:** EHPAD Gorron (53)  
Juillet/Août 2011-2013

- Accueil: gestion des appels, mails, courriers des résidents, demandes des familles, communication (réalisation de la plaquette pour l'inauguration de la restructuration de l'établissement).
- Qualité: réalisation de tableaux de bord, protocoles.
- Service comptable: enregistrement des factures et mandatement.
- Cadre de santé: gestion des absences, mise à jour des plannings.
- Cuisine: création de tableau de bord (gestion des stocks, commande), mise en page des menus.

- **Opérateur de saisie spécialiste** (35)  
Missions ponctuelles 2013-2015

- **Ouvrier agricole:** Ets de la Cressonnière (53)  
Mai/Juin 2012-2015

- Participation à des salons agricoles (Salon de l'herbe, SPACE)
- Présentation produit - contact client

- **Conseiller service:** Darty (53)  
Tous les samedis et vacances scolaires (hors été) 2011-2012

- **Pizzaiolo, plongeur, serveur:** Péniche La Marina (53)  
Vacances scolaires et extra 2010-2012

## Anne-Gaëlle Rebours

25/05/1992  
21 rue du Parc  
35135 Chantepie France  
+33 (0)6.75.34.65.87  
anne\_gaelle.rebours@yahoo.fr

 <https://fr.linkedin.com/pub/anne-gaëlle-rebours/8b/424/564>

### Juriste d'Affaires Compétences en Gestion & Management



## FORMATION

**2015-2016 : Master Administration des Entreprises International Management Biculturel à l'IGR-IAE**  
Double diplôme en gestion et management à l'Ecole Universitaire de Management de Rennes



**2014-2015 : Master 2 Economie et Gestion des Entreprises – Université de Rennes 1** mention Bien  
Spécialité Concurrence, Consommation, Droit de la Propriété Industrielle  
Sujet de mémoire : « Le management stratégique du droit de la concurrence en entreprise »



**2013-2014 : Master 1 Droit des Affaires – Université de Sherbrooke (Canada)** mention Assez Bien  
Programme d'étude à l'étranger CREPUQ en partenariat avec l'Université de Rennes 1



**2010-2013 : Licence de Droit et de Science Politique - Université de Rennes 1**

## EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

**2015-2016 : Associée du projet « SmartBin : la poubelle intelligente et connectée » - Programme Entrepreneuriales 2016**

- Création de l'entreprise GreenTi : rédaction et soutenance d'un projet de création d'entreprise prenant la forme d'un Business Model Innovant et d'un Business Plan synthétique

**2015-2016 : Présidente de l'association MAEstro de l'IGR-IAE de Rennes**

- Organisation de conférences et de visites d'entreprises pour les étudiants, d'événements de communication sur le Master
- Animation du réseau des anciens (organisation de la réunion des diplômés en janvier 2016)
- Chef du projet « Hors les Murs » : mobilité d'une semaine à Dublin (Irlande) pour 25 personnes : visites d'entreprises
- Et rencontres avec des managers confrontés aux problématiques de management biculturel

**Juin-Juillet 2015 (2 mois) : Stagiaire en droit de la concurrence au sein du cabinet CMS DeBacker – Bruxelles (Belgique)**

- Recherches en droit de la concurrence, droit commercial et aides d'Etat dans les secteurs de l'aéroportuaire et de l'énergie
- Rédaction d'avis et de consultations juridiques sur des questions diverses en droit européen de la concurrence

**Avril-Mai 2015 (2 mois) : Stagiaire juriste au sein de la direction juridique d'EDF Luminus – Bruxelles (Belgique)**

- Analyse concurrentielle du marché belge de l'électricité (production et fourniture d'énergie, nucléaire et éolienne)
- Participation à l'élaboration de la politique interne de conformité d'EDF Luminus au droit de la concurrence
- Recherches juridiques et rédaction de modèles de contrats (template) liés à l'activité de production de l'entreprise

**2013-2014 (9 mois) : Chef de Projet et membre du Comité Promo – Association Pro Bono Students Canada**

- Recherche juridique en droit de l'entreprise pour l'organisme communautaire « Les AmiEs de la Terre »
- Rédaction d'un guide descriptif et explicatif de la loi " Anti-SLAPP " (relative aux poursuites baillons)
- Participation à l'organisation d'un souper-conférence sur l'accessibilité à la justice au Québec

**Aout-Septembre 2014 (2 mois) : Agent administratif – Allianz IARD Direction Régionale de Rennes**

**Juin 2012 (1 mois) : Agent administratif – Allianz IARD Direction Régionale de Rennes**

- Relance téléphonique des experts et des agents de la Compagnie : suivi des dossiers et gestion des urgences
- Inventaire: clôture des dossiers traités, réaffectation des dossiers en cours
- Rédaction des recours échelon chef de service pour les réclamations des fonds aux compagnies adverses

## COMPETENCES ET ACTIVITES

**Langues :** Français : Langue natale  
Anglais : Compétence professionnelle  
Espagnol : Compétence professionnelle limitée

**Associatif :** Membre du Club de Droit des Affaires et Investissement de l'Université de Sherbrooke (partenariat avec le Cabinet Davis)

Participation à la Simulation Boursière Interuniversitaire d'HEC Montréal 2014 (SBIU)

**Informatique :** Word, Excel, PowerPoint, MS Outlook, SAP-ERP, communication sur les réseaux sociaux.

**Sport :** Gymnastique rythmique et sportive (5 ans)  
Basketball (6 ans de compétition niveau national)  
Handball (2 ans de compétition niveau régional)  
Equitation en compétition (8 ans) Boxe anglaise (1 an)

**Publication :** « Lufthansa's new surcharging policy raises concerns », *E-Commerce Law and Policy*, Août 2015

# Chargée de Recrutement et Relations écoles

Profils BAC+3/5 Développeur, Ingénieur Système/Réseaux, E&D, Consultant BI ...  
Sensibilisation à la recherche de clients



**Edruina MERMEL**  
31 Rue François Chapin  
35230 NOYAL CHATILLON/S.



06 52 59 07 95

mermel.edwina@gmail.com  
25 ans - 10/01/1991  
Permis B (véhicule)

## INFORMATIQUES ET LANGUE

Linux / Windows

Microsoft Office  
LotusNote / Outlook

GRH (*logiciel CAF*)  
BoondManager  
Yparéo

Freemind / Xmind  
Redmine / GantProject  
Trello  
TeamViewer  
VirtualBox

Anglais professionnel

## ACTIVITES ASSOCIATIVES

**Les entrepreneuriales 2016 :**  
Recrutement de l'équipe  
Etude de marché  
Communication  
Tous les jeudis + 1 jour /semaine

**Toastmaster :**  
Compétences en communication et  
Leadership par la prise de parole  
en public  
Un mardi/ mois

## EXPERIENCES

### Depuis Mars 2016 : Chargée de Recrutement et Relations écoles – Orinox

- Rédaction et diffusion d'annonces
- Sourcing et traitement des candidatures
- Présélections téléphoniques, entretiens en binôme, synthèses d'entretiens
- Consolidation et développement des partenariats écoles
- Participation aux projets RH
- Participation à un salon

### Janv. 2016 – Février 2016 : Assistante Formation – Groupe Antoine de Saint Exupéry

- Accueil physique et téléphonique des apprentis et stagiaires
- Traitement des dossiers (devis, contrats, financements, ...)
- Préparation et suivi de séjours pédagogiques
- Préparation et participation aux portes ouvertes

### Oct. 2014 - Juin 2015 : Chargée de Recherche - Cabinet Défi RH

- Rédaction et diffusion d'annonces
- Sourcing et traitement des candidatures
- Présélections téléphoniques, entretiens en binôme (face à face / webcam), synthèses d'entretiens
- Participation à un salon

### Oct. 2013 - Août 2014 : Technicienne Formation - CAF 77

#### Formation :

- Suivi administratif et budgétaire de la formation
- Elaboration des bilans de formation
- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan de Formation

#### Recrutement :

- Traitement des candidatures
- Reporting des entrées/sorties
- Elaboration des livrets d'accueil

### Juil. 2011 : Assistante RH - Carrefour

#### Administration du Personnel :

- Enregistrement des DPAAE, réalisation des contrats, suivi des acomptes (assistanat)
- Mise à jour du registre unique du personnel
- Accueil des nouveaux embauchés
- Gestion des éléments de paie (arrêt maladie, fiche de congés,...).

## FORMATIONS

**2015 :** BAC+5 Manager RH et Relations Sociales - Ecofac / partenariat avec ISGP-ESA  
Mémoire sur l'Infobésité  
Formation web 2.0 - APEC

**2014 :** BAC+4 Manager RH - Sciences U Paris / partenariat IPAC Paris

**2013 :** Licence de Sociologie - option RH - Université Paris-Est-Marne-la-Vallée  
C2i - niveau 1 (Certificat Informatique et Internet)

**2009 :** Baccalauréat Scientifique - spécialité Sciences de l'ingénieur - LGT Baimbridge

## ANNEXE N°8 : CANVAS D'OPPORTUNITE

N° ÉQUIPE	LE PROBLÈME	?
	De nombreuses personnes ne tri pas car ils n'ont pas eu cette éducation au tri comme d'autre communauté. Pour ceux qui le font parfois ils se trompent et ne savent plus si leurs gestes sont les bons.	
L'IDÉE	QUI ELLE CONCERNE ?	?
D'aider l'utilisateur dans l'apprentissage du tri selectif (en fonction de la région dans laquelle il habite).  Sensibiliser au cycle de vie des produits.	Personnes de 35 à 60 ans ayant un foyers type une maison	
CE QU'ELLE FAIT ?	CE QU'ELLE CHANGE ?	?
Le produit permet : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aider au tri</li> <li>✓ De sensibiliser au cycle de vie des produits</li> <li>✓ De facilier l'élaboration de la liste de courses du foyer</li> <li>✓ Faire participer intuitivement les enfants sous forme de jeux</li> <li>✓ S'ouvrir automatiquement</li> <li>✓ Aider au vidage de la partie destiné au déchets de verre.</li> </ul>	Elle change la façon de trier les déchets au sein d'un foyer. La façon de faire ces courses	

© Bertrand Louapre - ANLE

## ANNEXE N°9 : DEVIS TEAM PLASTIQUE

Devis réalisé par téléphone (devis écrit en attente)

**Société Team Plastique**, commercial & bureau d'étude d'Ille-et-Vilaine.

ZI Est du Val de Chère

Route de Laval

44110 CHATEAUBRIANT

Tél : 02.40.81.19.44

Fax : 02.40.81.18.80

Partenaire : Gabriel Danguy des Déserts

<http://www.teamplastique.com/>

Nombre de produits	Dimensions	Epaisseur	Production	Besoin outillage	Prix
300	300 x 600 x 700 mm	0,3	Technologie de thermoformage (dielectrique)	8 200€	22 000€

ANNEXE N°10 : LISTE DES EQUIPEMENTS DE PRODUCTION

Produits	Fournisseur	Notes	1	10	100
Infrastructures					
ATmega328P Arduino Nano v3	Yuen Fung Singapore	Plateforme électronique	€3,59	€2,75	€2,64
Circuit imprimé + composants		Nano 328p IO capteur Arduino module de panneau d'extension sans fil	€5,59	€5,59	€4,59
Alimentation	DX	5v - 0.5 A min	€7,59	€6,59	€6,59
Capteur de présence (infrarouge)		Sensibilité .05 m	€3,00	€3,00	€3,00
Leds	China support	Luminescence	€1,23	€1,23	€1,23
Support		2.5 mètres avec le chargeur	€1,00	€1,00	€1,00
Capteur scanner			€20,00	€20,00	€20,00
Connexion					
Bluetooth	DX		€5,00	€5,00	€5,00
Wifi	DX	Certificat signé 3 adresses	€5,25	€5,25	€5,25
<b>TOTAL H.T.</b>			<b>€52,25</b>	<b>€50,41</b>	<b>€49,30</b>

Objet	Fournisseur	Notes	Phase de développement				Phase de pré production	
			M	M+1	M+2	M+3	M+4	M+5
<b>Infrastructures</b>								
Plateforme de développement	OVH	VPS 2016 Cloud 2 + FTP + Snap	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97
Plateforme de validation	OVH (So You Start)	Proxmox on 32G E3-1245v2 SoftRaid 2x2 To	-	-	-	-	€89,99	€40,00
Instances serveurs web	Amazon EC2	1 instance Linux t2.medium	-	-	-	-	-	€41,26
Stockage instances web	Amazon EC2	Storage SSD 30 Go	-	-	-	-	-	€3,35
Stockage de fichiers ressources	Amazon S3	100 Go de S3	-	-	-	-	-	€40,46
Stockage de données	Amazon RDS	1 instance 25Go db.m3.medium	-	-	-	-	-	€75,42
<b>Domaine</b>								
Nom de domaine	Gandi	Domaine.bzh	€49,90	-	-	-	-	-
Certificat SSL Wildcard	Gandi	Certificat Signé 3 adresses	€40,00	-	-	-	-	-
<b>Outils de développement en SAAS</b>								
Dépôt Git	Bitbucket	A migrer vers solution plus confidentielle	€0,00	€0,00	€0,00	€0,00	€0,00	€0,00

Objet	Fournisseur	Notes	Phase de production										
			M+6	M+7	M+8	M+9	M+10	M+11	M+12	M+13			
			€226,46	€226,46	€226,46	€226,46	€226,46	€226,46	€226,46	€316,36			
<b>Infrastructures</b>													
Plateforme de développement	OVH	VPS 2016 Cloud 2 + FTP + Snap	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97	€25,97		
Plateforme de validation	OVH (So You Start)	Proxmox on 32G E3-1245v2 SoftRaid 2x2 To	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00	€40,00		
Instances serveurs web	Amazon EC2	1 instance Linux t2.medium	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26	€41,26		
Stockage instances web	Amazon EC2	Storage SSD 30 Go	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35	€3,35		
Stockage de fichiers ressources	Amazon S3	100 Go de S3	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46	€40,46		
Stockage de données	Amazon RDS	1 instance 25Go db.m3.medium	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42	€75,42		
<b>Domaine</b>													
Nom de domaine	Gandi	Domaine.bzh	-	-	-	-	-	-	-	-	€49,90		
Certificat SSL Wildcard	Gandi	Certificat Signé 3 adresses	-	-	-	-	-	-	-	-	€40,00		